

DÉCEMBRE 2017

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO



invitation



LES AVANTAGES
DE LA SUPPLÉANCE
p. 28

Communiquer dans le cyberespace

Recommandation professionnelle pour une
utilisation responsable de la technologie p. 26

**ÉLECTIONS AU CONSEIL 2018
NOUS ACCEPTONS LES CANDIDATURES
JUSQU'AU 1^{er} DÉCEMBRE p. 49**



memberperks

Amaia

J'aime utiliser WorkPerks pour les rabais dans divers magasins et sur les voyages. J'ai réalisé de nombreuses économies. Le programme est facile à utiliser de même que l'application mobile.



Dépensez moins sur des forfaits vacances tout inclus. Choisissez parmi des milliers de forfaits.

P.G.

Je l'utilise toujours au restaurant et pour la location de voitures. C'est facile avec mon téléphone.



Économisez 25 % et profitez d'une journée gratuite le week-end

Rabais exclusifs. Accédez à votre compte **gratuit** dès

<http://enseignantsonario.venngo.com>

MD Tous droits réservés Venngo Inc. 2017. MemberPerks^{MD} est une marque déposée de Venngo Inc. *Conditions s'appliquent. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les perks et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis.

les enseignants de l'Ontario

pour

Gale

Tous mes amis sont jaloux du prix avantageux de mon abonnement au gym!



GoodLife FITNESS

Un taux préférentiel pour les membres. Seulement 399 \$ pour une année.

A.R.

D'excellents rabais, je finis par économiser beaucoup, je suis toujours à la recherche d'offres. Excellents perks.



REAL CANADIAN Superstore+ Big on Food, low on prices. **Atlantic superstore** **Loblaws** **Independent** **Zehrs MARKETS.**

Utiliser vos avantages avant la fin de l'année. Nous facturons directement toutes les compagnies d'assurance.

Loblaws optical

40 % de rabais sur les montures et les verres. 30 % de rabais sur les lunettes de soleil sans ordonnance. 15 % de rabais sur les lentilles cornéennes, aucun achat minimum requis.

es aujourd'hui.
Wengo.com



montrant les perks à proximité de : recherche

Vous avez économisé **2170 \$**

memberperks pour de 10

Catégorie : Restaurants et alimentation

15% OFF FOOD AND NON-ALCOHOLIC BEVERAGES

LONE STAR Texas Grill

• SUNDAY - THURSDAY, ALL DAY •
• FRIDAY - SATURDAY, AFTER 8PM •

distance | sous-catégories | Montrent : En ligne En magasin Téléphone

Eco. moyen est 15,00 \$

Canyon Creek

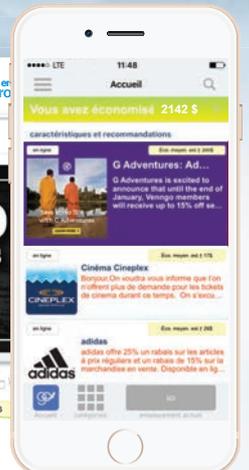
Restaurants et alimentation
22 Canyon Creek, Toronto

Recevoir 15% off* food & non-alcoholic beverages!

ce perk est valide du 2017-01-01 au 2017-12-31

comment profiter de cet avantage:

Vous pouvez utiliser ce perk en magasin — cliquez ici



QUI SOMMES-NOUS?

ERO/RTO est un organisme bilingue et reconnu, visant à permettre à ses membres retraités du secteur de l'éducation de mener une vie active et en santé. Ses programmes d'assurances sont conçus par les membres, et pour eux. ERO/RTO accueille des membres de l'ensemble du secteur de l'éducation, y compris les professionnels de la petite enfance, les enseignants, le personnel de soutien et administratif, ainsi que ceux qui travaillent dans les conseils scolaires et le secteur postsecondaire.

LES 31 PRINCIPAUX AVANTAGES D'ÊTRE MEMBRE

Assurance collective

- 1 PLUS IMPORTANT** régime d'assurance collective au Canada pour retraités de l'éducation
- 2 ASSURANCE COLLECTIVE** régimes d'assurance conçus, appartenant et gérés par les membres
- 3 ACCEPTATION GARANTIE** dans les 60 jours
- 4 TARIF DE RÉGIME COLLECTIF = POUR TOUS**
- 5 EXCELLENTE COUVERTURE** partout au Canada – vivez n'importe où sans changer d'assurance

- 6 COUVERTURE DE VOYAGE GRATUITE DE 93 JOURS** avec le régime Frais médicaux complémentaires

Remises

- 7 1500+** MemberPerks® avec Venngo
- 8 PROTHÈSES AUDITIVES**
- 9 VOYAGES**
- 10 ASSURANCE AUTO/HABITATION**
- 11 COURTYARD MARRIOTT TORONTO**

Activités sociales

- 12 ÉVÉNEMENTS LOCAUX** clubs et rencontres animés par vos collègues
- 13 MERIT TRAVEL** forfaits et rabais de groupe/solo exclusifs
- 14 OCCASIONS DE LEADERSHIP**



VOUS PRENDREZ VOTRE RETRAITE BIENTÔT ? Que vous la preniez cette année ou au cours des 5 à 10 prochaines années, joignez-vous à ERO/RTO pour en profiter sans souci ! Nous avons tout ce qu'il vous faut, qu'il s'agisse de régimes d'assurance ou de rabais, pour jouir pendant plusieurs années merveilleuses d'une retraite heureuse en bonne santé.

Soutien et Mobilisation

- 15 **BÉNÉVOLAT**
et offres d'emplois 
- 16 **SOUTIEN ET MOBILISATION DE LA RENTE**
- 17 **100 000 \$**
en subventions au Projet – Au service d'autrui
- 18 **37 500 \$**
en bourses d'études annuelles pour la parenté des membres
- 19 **FONDATION ERO/RTO**
appuie la recherche/ressources sur vieillir en santé 
- 20 **SOUTIEN À LA BIENFAISANCE DANS LES DISTRICTS**

Programmes et Services

- 21 **BILINGUISME** *des services et districts francophones*
- 22 **SERVICE AMICAL**
et personnalisé du bureau
- 23 **RÉPONSE RAPIDE** 
- 24 **ATELIERS/CONSEILS DE PLANIFICATION DE LA RETRAITE**

Publications

- 25 **RENAISSANCE**
magazine primé de style de vie 
- 26 **LIAISON** *infolettre* 
- 27 **TAX TIPS**
document annuel complet pour la saison des impôts
- 28 **AGENDA DE POCHE**

Communauté en ligne

- 29 **IMPLICATION AVEC ERO/RTO**
et d'autres membres sur Facebook, Twitter, les blogues, rto-ero.org et plus encore 
- JIM GRIEVE**
- 30 *blogues et blogues vidéo*
- #LEADERSHIPSHINE**
- 31 *discussion mensuelle sur Twitter* 

JOIGNEZ-VOUS À RTO/ERO
www.rto-ero.org/fr/pour-une-retraite-heureuse-joignez-vous-a-ero-rto/

416-962-9463 (région de Toronto)
1-800-361-9888 (sans frais)

 [rto_ero](https://twitter.com/rto_ero)
 facebook.com/rto.ero

Depuis 1968

Since 1968





**BRANCHEZ-VOUS
À L'ORDRE.**

**Suivez.
Visitez.
Regardez.
Partagez.**

[oct-oeeo.ca/tw](https://twitter.com/oct-oeeo) [oct-oeeo.ca/ig](https://www.instagram.com/oct-oeeo)
[oct-oeeo.ca/yt](https://www.youtube.com/channel/UCq1v1v1v1v1v1v1v1v1v1v1) [oct-oeeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo)
[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo) [oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.com/oct-oeeo)

OEEEO.ca



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

BIENTÔT À LA RETRAITE? RESTEZ À L'ÉCOUTE DE VOTRE PROFESSION.

**Maintenez votre titre professionnel d'enseignante agréée
ou d'enseignant agréé de l'Ontario.**



Restez membre en règle de l'Ordre pour :

- présenter votre candidature, appuyer une candidature et voter aux élections du conseil*
- participer à nos sondages et à nos groupes de discussion
- participer à l'agrément des programmes de formation professionnelle ainsi qu'à l'évaluation et à la reconnaissance des acquis dans le cadre du PQAS
- reprendre l'enseignement
- recevoir *Des nouvelles de l'Ordre*
- continuer d'avoir accès au programme de rabais de l'Ordre, EAO MemberPerks^{MD}
- en savoir plus sur tout ce qui touche à la profession
- continuer d'avoir accès à la bibliothèque Margaret-Wilson
- continuer de recevoir *Pour parler profession*
- continuer d'utiliser votre titre professionnel EAO et plus encore!

Restez membre. Partagez votre expérience.

Découvrez comment en consultant la section réservée aux membres. (oeeo.ca → Membres)

Vous envisagez de prendre votre retraite et de ne jamais plus enseigner? Envoyez-nous un message ou un formulaire d'avis de retraite, que vous trouverez à oeeo.ca, pour que votre statut au tableau public soit changé pour «à la retraite» et ainsi éviter qu'il soit «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

* Pour participer, vous devez être membre en règle et avoir travaillé au moins 10 jours dans l'année qui précède des élections.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



RUBRIQUES

- 7 **À L'ORDRE**
- 8 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
- 9 **MOT DU REGISTRAIRE**
- 10 **COURRIER DES LECTEURS**
- 11 **RÉSEAUTAGE**
Votre profession; Votre classe; Outils pratiques –
Question de santé

CHRONIQUES

- 18 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**
Pour Isabelle Montigny, EAO, la faim justifie
les moyens.
- 22 **ENSEIGNANTS REMARQUABLES**
Sa mère était aussi son enseignante :
Michael Wekerle nous raconte.
- 60 **EXAMEN FINAL**
La reine du R&B au Canada parle de son
parcours scolaire.

RESSOURCES

- 43 **LU, VU, ENTENDU**
Gabriel Robichaud / Le lac aux deux falaises /
Le colosse des neiges de Campbellton / Le facteur
de l'espace / Aux toilettes / La maison du hérisson /
La vie en Rosie / Même pas vrai
- 47 **CYBERESPACE**
150 bougies
- 48 **TECHNO LOGIQUE**
Des maths et des ailes

AUTORÉGLEMENTATION

- 49 Élections du conseil 2018 / Nouvelles de l'Ordre /
Dans l'intérêt du public / Réunion du conseil /
Études de cas du comité d'enquête / Audiences

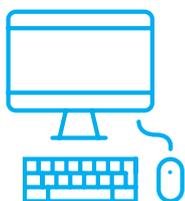
ARTICLES

- 26 **LE PROFESSIONNALISME D'ABORD**
Enseigner à l'ère des communications
électroniques et des médias sociaux
- 28 **LES AVANTAGES DE LA SUPPLÉANCE**
Des suppléants vantent les avantages de pouvoir
travailler dans différentes écoles.
- 36 **UNE PROFESSION EN ÉVOLUTION**
D'importants changements démographiques
transforment le visage de nos écoles.



Avez-vous changé d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre
adresse électronique :



1. www.oeeo.ca
2. Cliquez sur «**Membres**», dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la Section réservée aux membres).
3. Cliquez sur «**Profil**» dans le menu de droite.
4. Changez votre adresse électronique.
5. Cliquez sur «**Sauvegarder**» au bas de la page.

Et voilà, le tour est joué!



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

DÉCEMBRE 2017

pour parler profession

Comité de rédaction

Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO;
Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente);
Anthony Samchek, EAO (vice-président)

Éditeur

Richard Lewko

Rédacteur en chef

William Powell

Directrice de la rédaction

Kristin Doucet

Versión française

Thomas Brouard/Julie Fournel/
Loïc Magnier/Véronique Ponce, traduction et révision;
Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale

Leata Lekushoff

Responsable des critiques de livres

Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Angela De Palma, EAO; Mélissa Dufour;
Geneviève Dubé; Luci English; Stephen Ferrie; Brian Jamieson;
Michèle Jean; Pamela Lipson; Eleanor Paul; Yvan Pineault; Wyley Powell;
Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Olivia Yu

Distribution

Kerry Walford

Direction artistique, conception et production

Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception);
Hannah Browne (directrice artistique adjointe);
Trevor T. Stewart (graphiste); Jennifer Shaw (responsable de studio)



L'ENCYCLOPÉDIE CANADIENNE

Découvrez les communautés du Canada.

Plus de 20 000 ressources gratuites,
bilingues et aux faits vérifiés :

- La collection *Immigration et les communautés*
- La chronologie historique *Asie-Canada*
- Le guide pédagogique *Histoire des Noirs au Canada*
- L'exposition *La culture acadienne*
- Plus de 1 000 articles sur les communautés autochtones, religieuses et culturelles

encyclopediecanadienne.ca



Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de décembre 2017 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente n° 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1
revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.

Publicité

Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615;
courriel : psadvertising@dvetail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Impression

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC^{MD} par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre régleme la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente

Angela De Palma, EAO

Vice-présidente

Myreille Loubert, EAO

Membres

Pier-Olivier Arsenault, EAO; Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Ann Ciaschini, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Tim Gernstein, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi; Jane Ishibashi; Jacqueline Karsemeyer, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; James Knopp; Colleen Landers; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; Sara Nouni, EAO; Claudia Patenaude-Daniels, EAO; Bill Petrie; Brigitte (Bidal) Piquette, EAO; Thomas Potter; Robert Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Nicole van Woudenberg, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Marie-Claude Yaacov

Registraire et chef de la direction

Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeurs

Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :
10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À
oeeo.ca → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à abonnements@oeeo.ca ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.



LA LITTÉRATIE À L'HONNEUR

Mitzie Hunter, ministre de l'Éducation, s'est arrêtée à notre kiosque lors du festival The Word on the Street en septembre, où nous parlions de notre rôle dans la protection de l'intérêt du public.



CONSULTATIONS SUR LES QA

En octobre, les rédacteurs de lignes directrices menant à une QA sont venus discuter de l'enseignement aux élèves sourds ou malentendants.



DÉLÉGATIONS DE L'ÉTRANGER

Cet automne, nous avons reçu des enseignants de l'Australie, des Pays-Bas, du Japon, de l'Espagne et de la Chine. Ils voulaient en savoir plus sur les exigences de certification en Ontario, le contrôle de la conformité aux normes et notre processus d'enquête et d'audience. Photo: Angela De Palma, EAO, présidente de l'Ordre, s'adresse à une délégation d'enseignants des Pays-Bas.



FAVORISER LE SUCCÈS DES ÉLÈVES

En octobre, nous avons assisté à l'assemblée annuelle du comité de participation des parents de l'Halton District School Board, à Milton (Ontario). Le thème de cette année : créer une culture d'équité, d'inclusion et de bien-être. Des parents sont passés nous voir à notre kiosque d'information pour en apprendre plus sur notre rôle dans l'éducation publique.

CHAQUE VOIX COMPTE : L'ORDRE, C'EST VOUS

Vous voulez faire avancer votre profession? Présentez votre candidature et votez aux élections du conseil de l'Ordre en 2018.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

J'ai passé l'été qui a précédé ma transition de l'enseignement de la 4^e à la 5^e année à examiner les programmes-cadres avec un enthousiasme mêlé d'une légère anxiété. Je voulais être assez à l'aise avec la matière pour réfléchir aux approches, trouver des ressources et tracer l'ébauche de l'année scolaire à venir.

Dès le premier coup d'œil au programme-cadre d'études sociales (à l'époque, la version 2004), j'ai cherché une façon d'attiser l'intérêt des élèves pour la citoyenneté, le gouvernement et le processus électoral au Canada. Il est vrai que je ne les avais jamais entendus discuter de fierté civique à la récréation...

La communauté scolaire des enfants joue un rôle fondamental dans leur vie. Quand ils s'y sentent accueillis, motivés et en sécurité, ils sont inévitablement fiers de leur école.

Avec l'aide de la stagiaire débordant d'enthousiasme que l'on m'avait assignée, j'ai donc adopté une approche fondée sur le questionnement pour analyser les rôles et responsabilités des membres de la communauté scolaire. Nous avons ensuite préparé tout un processus électoral pour la classe.

Durant la période de mise en candidature, les élèves ont puisé dans leur créativité artistique afin de convaincre leurs camarades qu'ils prendraient de bonnes décisions pour la communauté d'apprenants. Affiches, slogans et discours inspirants vantaient les mérites du scrutin électoral pour se faire entendre. C'était très gratifiant de voir la fierté civique prendre forme dans la classe.

En tant que membres d'une profession autoréglémentée, les enseignantes et enseignants de l'Ontario ont le privilège de se faire entendre dans leur communauté éducative à l'échelle provinciale. Bien que le conseil de l'Ordre comprenne 14 membres nommés par le gouvernement, il en compte aussi 23 élus par des membres de l'Ordre – comme vous – pour représenter la profession en Ontario.

Vous souhaitez exprimer à l'échelle de la province votre fierté d'être membre de la profession enseignante? Il est encore temps de soumettre votre formulaire de mise en candidature d'ici le 1^{er} décembre.

L'année 2018 offre l'occasion aux membres en règle de choisir leurs représentants au conseil, un événement qui ne se produit que tous les trois ans.



«Il est encore temps de soumettre votre formulaire de mise en candidature d'ici le 1^{er} décembre.»

En janvier, vous trouverez la liste des candidates et candidats confirmés pour chaque poste, leur blogue et un forum dans la section réservée aux élections du site web de l'Ordre.

En février, les biographies des candidats ainsi que leurs réponses à trois questions précises seront affichées.

Ce fut pour moi un honneur de servir la profession au cours des 6^e et 7^e conseils. Je vous encourage vivement à vous joindre à moi et à voter aux élections de 2018.

L'Ordre, c'est *vous*. Les élections, ce sont vos élections. Présentez votre candidature au 8^e conseil. Apprenez à connaître les candidats et posez-leur des questions. Votez en ligne dès le 5 mars pour celles et ceux qui prendront la parole au nom de la profession enseignante au sein de votre organisme d'autoréglementation pour les trois prochaines années. C'est aussi une façon d'exprimer votre fierté pour l'éducation en Ontario. ■

Angela De Palma

AU CŒUR DU PROFESSIONNALISME

Ce que l'on apprend et la façon dont on l'apprend influence nos décisions quotidiennes. Et vous, qu'est-ce qui vous inspire?

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

Comment apprenez-vous? Qu'est-ce qui vous aide à actualiser votre pratique et réflexion professionnelle? Comment décidez-vous de ce qui est pertinent?

Il n'y a pas longtemps, je ressaisais ces questions tout en aidant mon neveu à se préparer à un examen d'anglais, quand je suis tombé sur une citation de J.D. Salinger, tirée de son roman *L'Attrape-cœurs* :

«Mon rêve, c'est un livre qu'on [n']arrive pas à lâcher et quand on l'a fini on voudrait que l'auteur soit un copain, un super-copain et on lui téléphonerait chaque fois qu'on en aurait envie.»

J'ai réalisé que nombre d'auteurs m'ont transmis de précieuses leçons qui influencent ma façon de penser; je suis donc allé parcourir d'autres romans classiques que j'avais dévorés durant mes études universitaires.

Pour moi, un apprentissage pertinent perdure. Il reste en nous et continue de façonner nos idées et nos gestes. Quant à l'apprentissage continu, il influence nos décisions et favorise notre croissance professionnelle dans une communauté ayant la même vision.

La profession a adopté un principe fondamental : l'apprentissage continu. C'est aussi l'une de ses normes d'exercice. La variété des activités d'apprentissage auxquelles la communauté enseignante s'adonne permet au public d'avoir confiance en la profession. C'est pourquoi l'apprentissage professionnel continu est l'une des priorités stratégiques de l'Ordre.

Non seulement faisons-nous la promotion de la variété et du volume des activités d'apprentissage (p. ex., cours menant à une qualification additionnelle; ateliers et cours offerts par les employeurs, les fédérations et les associations qui se consacrent à une matière), nous nous sommes engagés à nous améliorer en tant qu'organisme de façon continue.

À titre d'organisme de réglementation professionnelle, l'Ordre est membre d'associations et d'organismes qui se consacrent à l'avancement du travail effectué dans l'intérêt du public, comme le Réseau canadien des organismes de réglementation (RCOR) et le Regulators and the Council on Licensure Enforcement and Regulation (CLEAR).



«Un apprentissage pertinent perdure. Il reste en nous et continue de façonner nos idées et nos gestes.»

En tant que président élu au CLEAR, j'ai le privilège de me préparer à diriger son conseil d'administration et de contribuer à l'élaboration des cours qu'il offre dans le domaine de la gouvernance des conseils, du leadership exécutif et des enquêtes réglementaires. J'ai aussi la possibilité de me pencher sur des questions portant sur la transparence, la protection du public et les normes professionnelles. Vous pouvez obtenir des renseignements supplémentaires sur ces deux organismes en consultant leur site : cnar-rcor.ca et clearhq.org. En tant qu'organisme de réglementation, nous avons la possibilité de collaborer avec des réseaux, ce qui favorise l'échange d'idées, la discussion sur les meilleures pratiques et les possibilités de formation. Par le fait même, cette collaboration renforce notre service.

C'est ce qu'accomplit l'apprentissage continu. Il est au cœur de la profession enseignante. Tout comme un roman que l'on chérit, il façonne nos pensées, nos idées et nos décisions. ■

M. Salvatori

Courrier des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abrégier vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à revue@oeeo.ca ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.

Vérité et réconciliation

Le mini questionnaire avec Mike Downie paru dans le numéro de septembre de *Pour parler profession* a attiré mon attention. Ma famille entretient un lien très étroit avec l'histoire de Chanie Wenjack. Dans les années 1970 et 1980, mon défunt mari (aussi enseignant) et moi-même avons dirigé la Henry Coaster Memorial School, à Ogoki (Ontario), pendant sept ans. À l'école, nos enfants côtoyaient les élèves de la région, y compris les neveux et nièces de Chanie.

Il y a huit ans, ma fille Deirdre et moi-même sommes retournées à Ogoki. Ce fut un voyage très spécial. Deirdre, journaliste, rédactrice et conférencière en Irlande, en a fait un documentaire pour

la radio intitulé *Ogoki Call of the Wild*. Pearl, la sœur de Chanie, nous a raconté l'histoire poignante de Chanie et des répercussions que le décès de son frère a eues sur sa famille.

L'histoire de Chanie est désormais sous les feux de la rampe grâce au projet *Secret Path* de feu Gord Downie ainsi qu'aux nombreux événements WE Day qui parlent de la tragédie des pensionnats, et nous en sommes vus.

Je lis toujours avec intérêt les articles fort instructifs de *Pour parler profession*.

Mary Mulrooney, EAO, enseignante à l'élémentaire à la retraite, actuellement suppléante pour le Toronto Catholic District School Board.



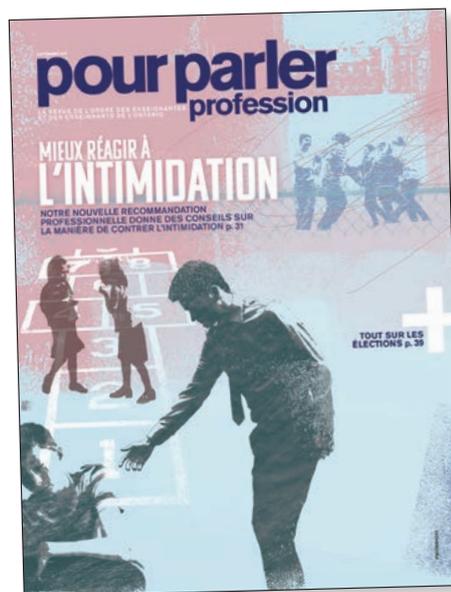
QU'EN PENSEZ-VOUS?

L'équipe de *Pour parler profession* adore recevoir vos idées, commentaires et suggestions.

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Envoyez-lui vos lettres à revue@oeeo.ca.



Suppléants et intimidation

J'ai lu avec intérêt la recommandation professionnelle de l'Ordre sur la façon de mieux réagir à l'intimidation entre élèves parue dans le numéro de septembre. Je suis d'avis que la majorité des lecteurs n'ont pas conscience que les suppléants sont aussi victimes d'intimidation. Trop souvent, les suppléants n'en parlent pas à l'administration de l'école de peur qu'on blâme leurs techniques de gestion de classe. Quiconque a fréquenté une école en Ontario au cours des 60 dernières années a été témoin des moqueries que les suppléants doivent subir, ou y ont même participé. De nos jours, on appelle ce divertissement de l'intimidation.

La seule façon de réduire toute forme d'intimidation est d'en parler et d'aborder précisément le sujet. Sinon, elle passe sous silence et est ignorée, voire acceptée. Notre organisme de réglementation est le mieux placé pour aborder ce genre d'intimidation.

Peterr Wilson, EAO, suppléant pour le Toronto District School Board.

réseautage

...pour orienter l'exercice de votre profession



POURQUOI PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE?

Notre sondage révèle 10 principales raisons de vous présenter aux élections* du conseil de l'ordre.

1. Pour participer à l'avenir de la profession enseignante en Ontario.
2. Pour partager mes connaissances, mon expérience et mon intérêt professionnel.
3. Pour influencer la façon dont les programmes de formation à l'enseignement préparent les nouveaux enseignants.
4. Pour croître en tant que leader et développer mes compétences en matière de régie.
5. Pour déterminer l'orientation de l'ordre.
6. Pour exprimer mon opinion sur la façon dont l'ordre traite les plaintes.
7. Pour agrandir mon réseau professionnel.
8. Pour mieux connaître mon organisme de réglementation.
9. Pour protéger l'intérêt du public.
10. Pour définir les politiques et les priorités qui s'inscrivent dans le mandat de l'ordre.

N'OUBLIEZ PAS... DE PAYER VOTRE COTISATION 2018

Il est temps de renouveler votre inscription à l'Ordre.

Si votre cotisation annuelle n'est pas prélevée sur votre salaire, vous devez la verser directement à l'Ordre.

Seuls les membres en règle ont le droit d'enseigner dans les écoles financées par la province et de participer aux élections du conseil de 2018.

IL SUFFIT DE RÉGLER VOTRE PAIEMENT :

- en ligne à oeeo.ca par carte de débit ou de crédit
- par l'entremise de votre établissement financier
- avec l'appli mobile de l'Ordre
- par téléphone au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222). Suivez les instructions vocales.

Votre numéro de paiement en ligne est le numéro de facture à sept chiffres que nous vous avons attribué la dernière fois. Veuillez nous appeler si vous l'avez oublié ou perdu.

NOUS DEVONS AVOIR REÇU VOTRE COTISATION D'ICI LE 17 AVRIL 2018.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

RESEAUTAGE // VOTRE PROFESSION



Mini QUESTIONNAIRE

avec Rumeet Billan

DE LAURA BICKLE

Développer l'intelligence émotionnelle (IE) chez nos élèves est essentiel. Pour ce faire, selon Rumeet Billan, entrepreneure sociale et pédagogue primée, il faut d'abord que les enseignantes et enseignants maîtrisent cette habileté. Partenaire de Viewpoint Leadership (viewpointleadership.ca) à Toronto, M^{me} Billan propose des occasions de perfectionnement professionnel aux administrateurs, aux enseignants et aux élèves dans les domaines de la conscience de soi, de la résilience et de l'autorégulation. «On considère souvent que l'intelligence émotionnelle est une compétence personnelle ou une habileté utile, explique la présentatrice de deux conférences TEDx. Je dirais plutôt qu'il s'agit d'une compétence *cruciale* pour le succès à long terme.» Elle s'appuie sur sa vaste expérience en tant que défenseuse de l'éducation en Afrique et en Amérique du Nord et du Sud, et en tant que titulaire d'un doctorat en leadership et études supérieures de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario et de la Munk School of Global Affairs de l'Université de Toronto. Elle est également présidente de Jobs in Education, un site d'annonces d'emplois pour les enseignantes et enseignants du jardin d'enfants à la 12^e année. M^{me} Billan est convaincue que l'IE est un outil puissant et transformateur.

Q Pourquoi devrait-on développer son IE?

Pour avoir plus d'impact dans la classe. L'IE est également liée à un sentiment accru de bonheur et de bien-être. Le développement de cette compétence permet de créer des stratégies pour composer avec les exigences quotidiennes du rôle d'enseignant, tout en contribuant à son identité personnelle globale.

Q À quoi cela ressemble-t-il dans la classe?

Le milieu scolaire permet aux élèves de prendre des risques et d'apprendre de leurs erreurs; ainsi gagnent-ils de l'assurance. Ces dimensions sont liées aux compétences suivantes de l'IE : estime de soi, perception de la réalité et souplesse.

Dans un milieu qui favorise l'IE, les élèves sont encouragés à participer aux projets qu'ils jugent importants. Cela fait appel aux aptitudes liées à l'empathie, à la responsabilité sociale et à la réalisation de soi.

Enfin, prévoir du temps pour la réflexion durant la journée ou avant un

test, ne serait-ce que quelques minutes, est un autre moyen d'appuyer les élèves (et les enseignants!) au chapitre de la tolérance au stress, de la résolution de problèmes et du contrôle de ses pulsions.

Q Comment développer son IE?

Un bon moyen est de cerner les éléments déclencheurs qui vous mettent dans un état émotif positif ou négatif. Vous pouvez ensuite élaborer des stratégies précises pour gérer les émotions négatives et pour vous appuyer sur les positives.

Q Pourquoi vous êtes-vous consacrée à cette question?

L'IE et la résilience sont directement liées au bonheur et au bien-être. Je crois que nous pouvons améliorer la qualité de nos expériences. À une époque où chacun semble lutter pour attirer notre attention, nous devons être plus à l'écoute de nous-mêmes. En examinant notre façon d'agir, de réagir et d'interagir, nous arrivons à mieux comprendre qui nous sommes et qui nous voulons être.



RÉSULTATS EXCEPTIONNELS

L'éducation de l'enfance en difficulté, en Ontario
DE STEVE BREARTON

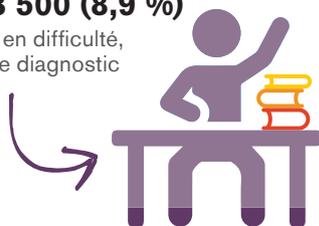
LES OUTILS

2 003 237

élèves à l'élémentaire et au secondaire en 2014-2015

+178 500 (8,9 %)*

élèves en difficulté, selon le diagnostic



162 000 (8 %)*

élèves de plus ont reçu des services ou ont profité d'un programme d'éducation de l'enfance en difficulté

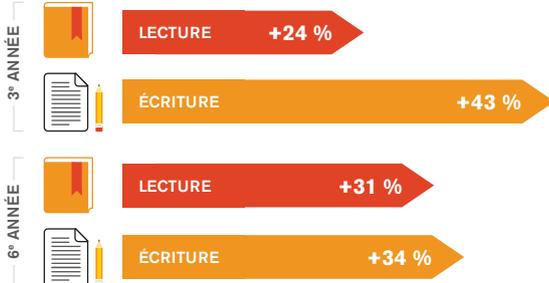


Source : Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Coup d'œil sur les écoles de l'Ontario en 2014-2015 et Éducation de l'enfance en difficulté en Ontario, 2017

LES RÉSULTATS

Amélioration des résultats des élèves en éducation de l'enfance en difficulté entre 2002-2003 et 2013-2014** :

OQRE (3^e et 6^e année)



TPCL (10^e année)

Source : Ministère de l'Éducation de l'Ontario, Mise à jour sur l'éducation de l'enfance en difficulté, 2016

GARDER LE CAP

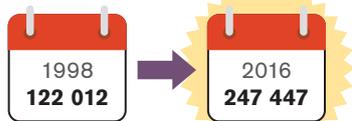
Éducation de l'enfance en difficulté, 1^{re} partie
QA les plus souvent suivies en 2016

103 %

Augmentation du nombre de QA en éducation de l'enfance en difficulté, 1^{re} et 2^e partie, obtenues par des membres de l'Ordre entre 1998 et 2016



3 Nombre de QA en éducation de l'enfance en difficulté classées parmi les six QA les plus populaires en 2016



Source : Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, Rapport annuel, 2016
*Données les plus récentes, selon les disponibilités **Toutes les données excluent les élèves doués



FOUILLIS DE GAZOUILIS
Les tendances en éducation dans la twittosphère



RIRE_CTREQ
@RIRE_CTREQ
Le @CTREQ a pour but d'aider les milieux à s'approprier et à utiliser les connaissances scientifiques en éducation.

twitter.com/RIRE_CTREQ

6 136*
ABONNÉS



RIRE_CTREQ
@RIRE_CTREQ
Une banque d'activités pédagogiques sur la construction identitaire (@_ACELF) bit.ly/2xvSzpk



#ONfr
@ONfr_TFO
La franchise d'actualité politique et d'affaires publiques de @TFOCanada. #Polcan #Onpoli #Onfr

twitter.com/ONfr_TFO

3 629*
ABONNÉS



#ONfr
@ONfr_TFO
Le français en progrès dans les écoles franco-ontariennes selon @Oqre #onfr #onpoli oct-oeeo.ca/francophonie



Élections Ontario
@ElectionsONfr
Bienvenue sur le compte Twitter officiel d'Élections Ontario. Joignez-nous dans notre mission pour faciliter le vote. English @ElectionsON

twitter.com/ElectionsONfr

252*
ABONNÉS



Élections Ontario
@ElectionsONfr
#Enseignants : outils gratuits pour enseigner gouvernement + éducation civique! Ressources ow.ly/LjrR30e6W7D #nousfacilitonslevote

*au 3 novembre 2017

DANS LA PRATIQUE



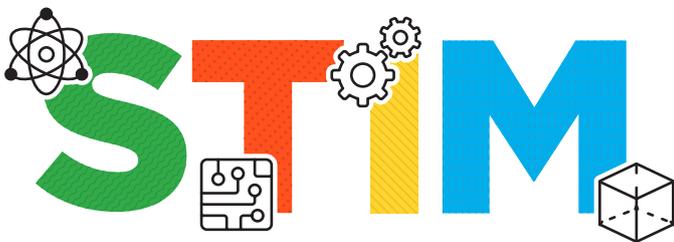
Vous voulez favoriser la lecture, l'écriture et la discussion en français? Lancez un magazine en ligne! Formez une équipe de rédaction motivée pour créer cette revue en classe ou après les cours. Pendant les réunions, l'équipe choisit le thème, le contenu et l'échéancier de chaque numéro. Observez la recherche et l'esprit critique à l'œuvre! Mes contributeurs de la 7^e à la 12^e année ont vite appris à utiliser des sources fiables et à éviter le plagiat. En travaillant à la conception de la couverture et en cherchant des moyens d'attirer l'attention du lecteur, le groupe a eu l'occasion de développer des compétences artistiques et informatiques. À quoi ressemble le produit fini? Jetez un coup d'œil sur notre revue, *La Griffre* (oct-oeeo.ca/LaGriffe).

— Najwa Daou, EAO
Conseil scolaire catholique MonAvenir

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?

Envoyez-la-nous à revue@oeeo.ca. Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives «Dans la pratique» à oct-oeeo.ca/danslapratique.

PARLONS



DE STEFAN DUBOWSKI

Grâce à Parlons sciences, vos élèves deviendront avides de sciences, de technologies, d'ingénierie et de mathématiques (les STIM). Cet organisme caritatif canadien possède une foule d'activités, d'outils de planification et d'autres ressources (oct-oeeo.ca/parlonssciences), en français et en anglais, et ce, dans le respect du programme d'études de l'Ontario.

Si vous enseignez du jardin d'enfants à la 3^e année, consultez la section Sentier d'idées pour trouver des activités qui font le lien entre les STIM et d'autres compétences comme la numératie, la littératie et le développement social. Chaque activité

est accompagnée de questions, de vocabulaire et d'occasions d'évaluer des exercices fondés sur le questionnement.

Vous cherchez quelque chose de plus extravagant? Inscrivez votre classe au projet Tomatosphère. Vous recevrez des graines de tomates qui peuvent avoir été exposées aux conditions spatiales. Faites-les pousser, consignez vos observations et soumettez-les pour analyse afin de découvrir si vos tomates sont terrestres ou extraterrestres.

Les enseignants de la 8^e à la 12^e année voudront consulter CurioCité, où ils peuvent poser des questions à des experts en STIM et leur demander d'aider les élèves à établir un lien entre les sciences en classe et les carrières en sciences.

Demandez une séance de sensibilisation Parlons sciences pour qu'un expert bénévole vienne dans votre classe et guide vos élèves dans l'exécution d'une activité axée sur les STIM. Parmi les sujets possibles, notons la friction, l'énergie et les types de forces (jardin d'enfants); la découverte du squelette humain (3^e à 5^e année); et l'exploration d'une sonde spatiale (6^e à 9^e année).

Selon un sondage de Parlons sciences, 92 % des élèves sont d'avis que l'étude des STIM permet de décrocher de bons emplois, mais seulement 25 % d'entre eux s'intéressent à une carrière dans l'un de ces domaines. Rétablissez l'équilibre grâce à ces ressources gratuites!

APPLIS À L'ÉTUDE

de Stefan Dubowski



Thinkrolls

Ce jeu primé aide les enfants âgés de 3 à 8 ans à acquérir les rudiments de la physique tout en apprenant à résoudre des problèmes. Les élèves guident de mignons personnages à travers un labyrinthe en déplaçant des objets pour leur libérer le passage. Flottabilité, gravité, force, accélération, élasticité : tous ces facteurs entrent en jeu. Alors que les utilisateurs progressent dans le jeu, plus les tâches se compliquent. Le fait de pouvoir recommencer le jeu sans être pénalisé encourage la ténacité. C'est un aspect important de la «mentalité de croissance», une approche qui gagne en importance dans les salles de classe d'aujourd'hui.

PLATEFORMES : Apple, Android

SOURCES : iTunes (5,49 \$);

Google Play (3,99 \$)

CLASSÉ : 4+; grand public



Roi des maths

Grâce à cette appli, les élèves de la 6^e à la 8^e année peuvent renforcer ou améliorer leurs compétences en maths. La difficulté des opérations va en s'amplifiant pour maintenir l'intérêt des joueurs. Les sections mixtes sont amusantes et les questions sont surprenantes. Il s'agit également d'un jeu de quête. Les joueurs commencent en tant que fermiers et, à mesure qu'ils résolvent les problèmes et marquent des points, ils sont couronnés rois. La version gratuite pour Apple contient des additions et des soustractions. La version intégrale (3,99 \$) comprend, entre autres, des multiplications, des divisions et des questions de géométrie.

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes (gratuit);

Google Play (3,49 \$)

CLASSÉ : 9+; grand public



Memrise

Memrise est une excellente appli pour les élèves de la 6^e à la 12^e année qui désirent apprendre une nouvelle langue (français, chinois, arabe ou autre) ou enrichir leur vocabulaire. L'appli épèle et prononce les mots afin de faciliter la mémorisation. Les courtes vidéos de locuteurs natifs sont particulièrement utiles. Les élèves entendent diverses prononciations des termes qu'ils apprennent, ce qui améliore leur compréhension. La version gratuite contient des mots, des vidéos et des avis. La version Pro est dotée de caractéristiques supplémentaires pour déchiffrer les mots difficiles et améliorer l'écoute.

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : Google Play (gratuit);

iTunes (gratuit)

CLASSÉ : 4+; grand public

EXAMENS D'AGRÉMENT – APPEL AUX BÉNÉVOLES

Vous souhaitez siéger à des sous-comités d'agrément chargés d'examiner les programmes de formation à l'enseignement de la province? Nous avons besoin de vous! Pour se qualifier, il faut occuper ou avoir occupé un poste en enseignement au sein d'une faculté d'éducation ou d'une école des sciences de l'éducation, ou posséder une expertise ou de l'expérience en évaluation de programmes de formation à l'enseignement.

Nous cherchons plus particulièrement des pédagogues qui possèdent une expertise dans des domaines spécialisés, dont l'éducation autochtone, les langues autochtones et l'éducation technologique. Nous cherchons aussi des spécialistes ayant de l'expérience dans les domaines des programmes de français langue seconde et de la formation à distance.

Les membres intéressés sont priés de transmettre leur nom, titre et coordonnées ainsi qu'un curriculum vitæ accompagné de deux références à Roch Gallien, EAO, directeur des Normes d'exercice et de l'agrément, par courriel à agrement@oeeo.ca, ou par la poste à :

Roch Gallien, EAO, directeur des Normes d'exercice et de l'agrément, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, 101, rue Bloor Ouest, Toronto ON M5S 0A1.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Des **TITRES** à gogo

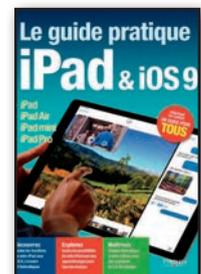
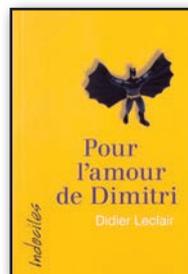
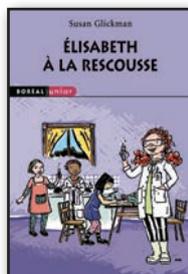
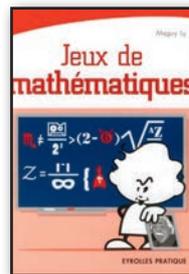
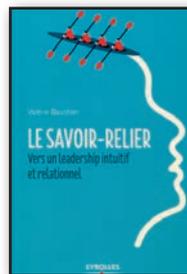
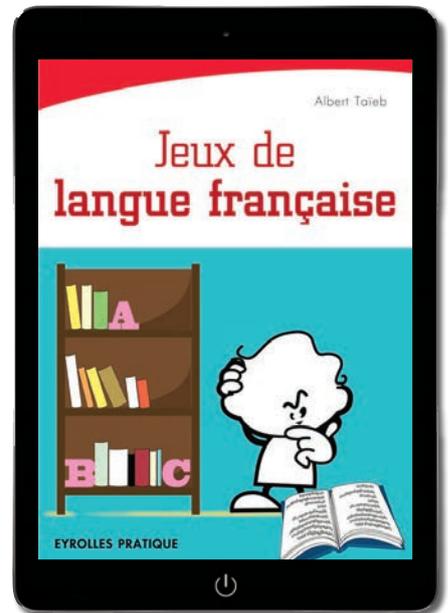
Des milliers de titres
sont disponibles
GRATUITEMENT
en quelques clics!

La **bibliothèque Margaret-Wilson** regorge de ressources pour les membres de l'Ordre. Et y accéder est très **SIMPLE**.

Il suffit d'aller à oeeo.ca → **Membres** et d'ouvrir une session. Cliquez sur Bibliothèque à la droite de la page et découvrez nos livres, livrels, bases de données et plus encore!

Que lisent les membres de l'Ordre?

Bonne découverte!



QUESTION DE SANTÉ

Glancez des renseignements et créez un milieu d'apprentissage positif avec ces huit ressources qui vous permettent de soutenir* les élèves avec diligence.

DE MELISSA CAMPEAU

1 Centre de toxicomanie et de santé mentale *Gratuit!*

Cet établissement de renommée mondiale a consacré une section de son site web aux enseignants et aux écoles. Vous y trouverez des liens vers des ressources, y compris des programmes pour prévenir la consommation et l'abus d'alcool, de cannabis et de tabac chez les jeunes.

Visitez : oct-oeeo.ca/outilsCAMH

2 maboiteaoutils.ca *Gratuit!*

Ce site offre des modules d'enseignement sur le stress, la toxicomanie et le bien-être, chacun comprenant un guide d'animation. Il y a également une appli qui encourage les ados à cerner leurs émotions et à en faire le suivi, ainsi qu'un plan de leçons pour les aider à exprimer des sentiments négatifs par la danse.

Visitez : maboiteaoutils.ca

3 Mindfulness Everyday *Gratuit à +375 \$*

Cet organisme caritatif propose des balados sur la méditation en classe ainsi que des ressources pour en savoir plus sur la conscience, y compris une appli, des listes de lecture, un livre blanc, des ateliers personnalisés, des cours et des retraites.

Visitez : mindfulness everyday.org

4 Mindfulness Without Borders *Gratuit à 645 \$*

Les sources de distraction sont nombreuses. Grâce à des exercices de conscience quotidiens, on peut les éviter afin d'accroître sa concentration et de vivre le moment présent. Ce site offre des cours en ligne et sur place conçus pour le personnel enseignant.

Visitez : mindfulnesswithoutborders.org

5 Rethink Digital Kit *21 à 875 \$*

Créée par Mindfulness Without Borders, cette boîte à outils prévoit des activités pour aider les élèves à gérer leurs émotions, à faire face au stress, à surmonter l'adversité et à nouer des relations saines. Avant de vous y abonner, faites-en l'essai grâce aux cinq leçons gratuites.

Visitez : rethinkdigitalkit.com

6 Équipe d'appui *Gratuit!*

Avez-vous une question sur la santé mentale? Trouvez à qui vous adresser en consultant le répertoire des conseils scolaires sur la page d'accueil. De plus, vous y trouverez un cadre de prévention du suicide et des renseignements pour aider les élèves à faire preuve de résilience et à mieux vivre l'anxiété.

Visitez : smh-assist.ca/fr

7 Guide Vers un juste équilibre *Gratuit!*

Le guide du personnel scolaire du ministère de l'Éducation intitulé *Vers un juste équilibre – Pour promouvoir la santé mentale et le bien-être des élèves* contient des suggestions pour encourager les élèves à parler ouvertement de problèmes de dépendance.

Visitez : oct-oeeo.ca/versunjusteequilibre

8 Carrefour pédagogique d'Ophea *Gratuit!*

Les élèves comprennent-ils la différence entre les médicaments sur ordonnance et ceux en vente libre? Les plans de leçons de l'Ophea abordent la santé mentale et le bien-être des élèves du jardin d'enfants à la 12^e année, et offrent des directives détaillées et des cartes d'activité imprimables.

Visitez : carrefourpedagogique.ophea.net

*Si vous soupçonnez un élève d'être aux prises avec des problèmes de santé mentale, consultez l'administration de votre école afin de déterminer la meilleure façon de le soutenir.





La faim justifie les moyens

Les délices d'une bonne alimentation, ça s'enseigne! C'est du moins l'avis d'Isabelle Montigny, EAO, qui a trouvé sa vocation en enseignant une matière qui la passionne : la nutrition.

DE PHILIPPE ORFALI

Pour Isabelle Montigny, EAO, l'épidémie d'embonpoint et d'obésité chez les jeunes de l'Ontario est l'affaire de tous. C'est pourquoi au moment d'accéder à la profession enseignante en 2013, la nouvelle diplômée férue de nutrition s'est donné pour mission de transmettre à ses élèves sa passion pour l'alimentation saine, une bouchée à la fois.

En mars dernier, soit quatre ans plus tard, ses efforts sont récompensés quand on lui décerne l'un des prix Éducation Nutrition de l'Ontario. Ce n'est toutefois pas l'occasion de s'asseoir sur ses lauriers... ni de plier son tablier.

M^{me} Montigny travaille à l'école secondaire catholique Sainte-Marie de New Liskeard, dans le nord-est de l'Ontario. Il y a une dizaine d'années à peine, c'est elle qui était assise sur les bancs de cette école. Aujourd'hui, elle y enseigne l'éducation physique et la nutrition, un cours optionnel offert de la 10^e à la 12^e année.

Se destinant tout d'abord à une carrière de diététicienne, elle étudie un an les sciences de la nutrition à l'Université d'Ottawa, puis s'inscrit au programme d'Éducation physique et Santé de l'Université Laurentienne, attirée par l'occasion d'avoir une influence décisive sur la santé et la formation de futurs adultes.

«Une alimentation saine, c'est extrêmement important, souligne-t-elle. Tout le monde est au courant des problèmes d'alimentation qui affligent les jeunes, mais aussi les moins jeunes. De plus en plus, on ne sait plus cuisiner et donc on y consacre peu de temps. Or, nous savons maintenant que toutes sortes de maladies sont liées à notre mode de vie. Pour moi, c'est essentiel d'agir et je trouve mon rôle



EXCLUSIVITÉ

Visionnez un portrait numérique
de nos Pratiques exemplaires à
oct-oeo.ca/portraits.

EN LIGNE

PHOTOS : MATTHEW LITEPLO



Une bonne partie du cours de nutrition de M^{me} Montigny (à droite) se déroule dans le laboratoire de cuisine, ce qui permet aux élèves de bénéficier de ses conseils et d'apprendre à manier différents outils de cuisine dans un milieu expérientiel.

d'enseignante idéal pour cette raison.»

Selon Statistique Canada, 20,7 % des jeunes au pays font de l'embonpoint ou souffrent d'obésité. Les études ont prouvé que l'excès de poids expose les jeunes à des problèmes de santé évitables, tels que le diabète de type 2, les maladies cardiovasculaires, les problèmes articulaires ou encore les troubles de santé mentale.

Ces problèmes, Isabelle Montigny est déterminée à les attaquer à la source. Elle vise à démystifier l'alimentation et la cuisine en général en concevant des cours pratiques et participatifs.

Une bonne partie de son cours de nutrition se déroule dans le laboratoire de cuisine, ce qui permet aux élèves de bénéficier de l'appui et des conseils de l'enseignante, et d'apprendre à manier différents outils de cuisine dans un milieu expérientiel. M^{me} Montigny, toutefois, fait remarquer que les notions inculquées durant ses cours peuvent

être enseignées dans le cadre d'autres matières et à toutes les années d'étude.

Par exemple, l'une d'entre elles consiste à demander à ses élèves de documenter la préparation et la dégustation du déjeuner à la maison. «Ils doivent photographier les ingrédients, la préparation et le résultat final. L'idée est d'offrir un repas à un proche, que ce soit un membre de la famille ou un ami, et d'incorporer les quatre groupes alimentaires que sont les légumes et les fruits, les produits céréaliers, les produits laitiers et ses substituts, et la viande et ses substituts.»

C'est une bonne occasion pour discuter de l'importance du déjeuner et du bénéfice de s'alimenter en bonne compagnie, explique l'enseignante. Cette réflexion fait ensuite l'objet d'un travail écrit.

Dans sa classe (et comme le rappellent d'ailleurs les diététistes), il n'y a pas de bons ni de mauvais aliments. Tout est

question d'équilibre. Bien manger signifie consommer une variété d'aliments des quatre groupes alimentaires, ce qui permet d'être bien et en santé.

Dans la même veine, on évite d'associer la question de poids à une alimentation saine ou de critiquer les choix des autres élèves. Les activités se doivent d'être inclusives et respectueuses de la réalité socioéconomique et culturelle de chacun.

M^{me} Montigny retient également l'importance d'éveiller, chez les jeunes, la curiosité pour l'alimentation et la préparation des repas. C'est pourquoi son atelier de cuisine ressemble parfois à un laboratoire où s'affairent d'ambitieux scientifiques.

«On passe beaucoup de temps en labo de cuisine afin de connaître et de comprendre les différents ustensiles qui nous permettent de cuisiner, et pour expérimenter les méthodes de cuisson et différents mets. Au début du cours, les

jeunes hésitent souvent à manier certains objets, mais cela change rapidement», poursuit M^{me} Montigny.

Dans ces laboratoires, chaque groupe ou élève a sa propre station de préparation. «Ils suivent les étapes d'une recette, et nous sommes là pour les guider. Ce qui est encourageant, c'est qu'ils apprennent vite!»

D'autres activités sont plus théoriques, mais tout aussi nécessaires pour bien comprendre les préceptes de l'alimentation saine et d'un mode de vie actif. Dans ses cours d'éducation physique et de nutrition, Isabelle Montigny propose à ses élèves d'aller marcher dans les bois avec la famille ou les amis, puis d'écrire un paragraphe qui décrit les programmes de leur communauté qui encouragent l'activité physique; ou encore, ils doivent faire des repas seuls ou avec quelqu'un d'autre et expliquer l'importance d'apprendre à cuisiner quand on est jeune. Certains ont même créé une page web pour présenter leurs travaux.

Ingénieuse, M^{me} Montigny est parvenue à débloquent des fonds supplémentaires pour les cours de nutrition afin que ses élèves puissent préparer le déjeuner de leurs camarades de classe. Cela leur permet de bien commencer la journée, car, comme elle le répète, ce premier repas est bel et bien le plus important, surtout pour des adolescents en pleine croissance.

«Quand on ne mange pas le matin, on manque d'énergie et on est fatigués, mais on peut aussi avoir des maux de tête, voire des étourdissements, signale-t-elle. Et tout cela a un impact sur la réussite scolaire. On sous-estime encore trop souvent l'importance d'apprendre et d'enseigner avec un ventre plein.»

Les études démontrent aussi que les jeunes qui ne mangent pas le matin ont tendance à continuer à l'âge adulte. «Cela peut ralentir le métabolisme de base, ce qui veut dire qu'on risque davantage de faire de l'embonpoint pour le restant de ses jours. J'évite toutefois de parler de poids», ajoute M^{me} Montigny.

Outre l'espoir d'être reconnue pour ses efforts, Isabelle Montigny a visé le prix Éducation Nutrition de l'Ontario avec l'idée de faire croître le budget consacré à ses activités pour promouvoir

une alimentation saine. Ce prix est remis dans le cadre du Mois de la nutrition et est décerné conjointement par les Producteurs laitiers du Canada, Les diététistes du Canada, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'élémentaire de l'Ontario et l'Association des enseignantes et des enseignants catholiques anglo-ontariens. Il souligne et appuie des idées originales et intéressantes pour l'enseignement de la nutrition, provenant d'enseignants de la maternelle à la 12^e année en Ontario.

«Nous avons aimé le projet d'Isabelle parce qu'il soutient ses élèves tout au long d'activités pratiques qui permettent de développer des compétences essentielles, comme savoir préparer des repas pour la famille ou les amis», explique Andrea Kirkham, gestionnaire de projets provinciaux, nutrition et éducation à la santé chez les Producteurs laitiers du Canada.

«Cela leur permet d'apprendre à planifier des repas en s'appuyant sur le *Guide alimentaire canadien*, à développer des plans de repas qui suivent les apports quotidiens recommandés et à apprécier le fait de s'asseoir avec ses proches pour profiter ensemble d'un bon repas. Ce sont trois choses qui permettent aux élèves d'apprendre à s'alimenter sainement toute la vie.»

Les recherches démontrent que nombre de jeunes ne consomment pas assez de légumes, de fruits ou de lait, et souffrent de carences nutritionnelles, rappelle M^{me} Kirkham. «Les enseignants jouent un rôle important en inculquant aux élèves une bonne alimentation et nutrition, et en les aidant à développer leurs compétences en ce sens. Bien manger peut aider les élèves à se sentir mieux, et à mieux réussir à l'école et dans la vie.»

M^{me} Montigny leur donne l'exemple, ajoute M^{me} Kirkham. «Manger bien, être physiquement actif et se sentir bien dans sa peau, c'est un outil d'enseignement très puissant.» ■

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.

5 conseils pour enseigner la nutrition



Ambassadrice convaincue de l'alimentation saine, Isabelle Montigny, EAO, fournit quelques conseils à ses collègues à toutes les étapes du parcours scolaire.

1 Pensez pratique

Il est important d'offrir aux élèves l'occasion d'expérimenter dans un laboratoire de cuisine et d'essayer plusieurs méthodes culinaires. Ce conseil s'applique également si vous intégrez l'alimentation à d'autres matières!

2 Admettez vos échecs

Si vous ratez une recette, dites-le. Il est important pour les élèves de savoir que vous avez vécu des échecs dans la cuisine. Ils auront moins peur de faire à leur tour des erreurs. Ils comprendront aussi qu'il faut savoir persévérer.

3 Évitez la critique

Ne critiquez pas le goût des mets préparés en classe. Si les élèves n'ont pas très bien réussi une recette, encouragez-les à réessayer. Il faut apprendre, mais il est aussi très important de s'amuser pendant les laboratoires de cuisine.

4 Sortez du cadre

Une fois que les élèves ont eu la chance d'essayer plusieurs méthodes culinaires, permettez à ceux qui le veulent d'être créatifs, même s'ils ne suivent pas une recette au pied de la lettre. L'autonomie leur donnera de l'assurance.

5 Variez le menu

Sortez des sentiers battus. Choisissez une grande variété de recettes de tous horizons, que ce soit une tarte au sucre ou une salade au quinoa. Vous toucherez ainsi un plus grand nombre d'élèves et ils s'en souviendront mieux.



L'ARTISANE DU succès

Grosse pointure de la haute finance canadienne, Michael Wekerle se souvient d'une enseignante qui lui a transmis son amour de la culture et enseigné la valeur du travail – sa mère.

DE RICHARD OUZOUNIAN

Le soir du 11 mai 2012, l'Opéra royal du château de Versailles retentit d'applaudissements, saluant l'Opera Atelier du Canada, qui vient de livrer sa première prestation étincelante d'*Armide*, un opéra baroque datant de 1686.

Bien que la troupe rayonne de fierté, on voit les plus grands sourires se dessiner sur les visages d'une enseignante et de son élève, qui est aussi son fils.

Hermine Wekerle a savouré ce triomphe depuis la loge royale – jadis occupée par Marie-Antoinette. Elle rêvait de ce moment depuis son enfance, quand elle assistait à des productions de l'Opéra d'État de Vienne depuis les fauteuils bon marché de la dernière rangée.

Son fils, Michael Wekerle, l'une des vedettes de l'émission *Dragons' Den* de la CBC, est l'un des entrepreneurs canadiens les plus prospères – et la raison pour laquelle elle est à Versailles. Lui aussi caressait un rêve depuis que sa mère avait emmené la classe assister à une représentation de *La veuve joyeuse* de la Compagnie d'opéra canadienne dans les années 1980 : la voir célébrer un tel triomphe.

Beaucoup d'eau a passé sous les ponts depuis que M. Wekerle a quitté les bancs de l'école. En 1982, il accepte un poste à la Bourse de Toronto et, en moins de dix ans, «Wek» s'illustre comme l'un des meilleurs investisseurs institutionnels au pays. Depuis lors, ce multimillionnaire ne cesse de faire les délices de Bay Street. Fait notable : il joue un rôle essentiel dans le préfinancement de Research In Motion (aujourd'hui BlackBerry) et son premier appel public à l'épargne.

Plus connu pour ses prouesses financières, M. Wekerle apporte du soutien philanthropique aux arts et à la jeunesse. Interrogé sur ses plus grandes réussites, M. Wekerle affirme : «Tout ce qui est bon en moi vient de ma mère.»

Avant de devenir une conseillère d'orientation influente et respectée, M^{me} Wekerle enseigne l'allemand et l'histoire pendant de nombreuses années à la Michael Power-St. Joseph High School, à Etobicoke. Elle se souvient particulièrement du Culture Club, qui organisait des sorties scolaires conçues pour élargir les horizons de ses

élèves. «Elle nous emmenait à l'opéra, au ballet, au théâtre et au musée, entre autres, se souvient son fils. On s'est même retrouvés dans une discothèque; elle voulait qu'on profite de toute une gamme d'expériences culturelles.»

«Mes origines européennes y sont pour beaucoup, admet l'enseignante retraitée. Mes parents m'emmenaient toujours au ballet et à l'opéra, et je voulais que mes élèves canadiens profitent des mêmes expériences culturelles.»

La jeune Hermine immigré au Canada en 1952, envoyée par ses parents qui voulaient qu'elle connaisse une vie meilleure que dans l'Europe de l'après-guerre. Elle arrive au Quai 21 d'Halifax, le célèbre point d'arrivée, et est prise en charge par une sœur des Sisters of Service of Canada, organisme qui a aidé des centaines d'arrivants à s'adapter à leur nouvelle vie.

«Elles avaient une maison résidentielle [la Mary Perram House] à Toronto pour les jeunes filles catholiques au 4, Wellesley Place», se souvient-elle.

Quelques années plus tard, lors d'un thé, elle rencontre Anthony Wekerle, qui travaille dans l'import-export. Ils se marient en 1956 et ont quatre enfants. M^{me} Wekerle s'épanouit dans son rôle de maman, mais quand une amie découvre qu'elle parle couramment l'allemand et l'anglais et lui suggère d'enseigner, son parcours change subitement. Elle obtient son autorisation d'enseigner du Collège d'éducation de l'Ontario de l'Université de Toronto en 1971.

Une fois ses enfants au secondaire, M^{me} Wekerle fait en sorte qu'ils fréquentent l'école où elle enseigne. Même si Michael Power-St. Joseph se trouve assez loin de la maison, elle les y emmène en voiture tous les jours. «Il fallait traverser toute la ville», se souvient Michael.

C'est dans le cours d'histoire de 11^e année que le chemin des Wekerle se croise, mais ça ne veut pas dire que son fils bénéficiera de privilèges spéciaux. «Je n'arrivais pas à l'appeler "M^{me} Wekerle"! Je l'appelais alors "maman", mais il n'y avait pas de favoritisme, dit M. Wekerle en souriant. La plupart du temps, tout se passait bien, mais si je la mettais en colère, gare à moi! Il y avait parfois de longs silences en rentrant à la maison.»



Michael Wekerle est assis avec sa mère, Hermine Wekerle, qui fut son enseignante remarquable. «Tout ce qui est bon en moi vient de ma mère.»

M^{me} Wekerle a toujours su déchiffrer les gens, une aptitude qui lui a bien servi dans son rôle de conseillère. Elle constate que son fils, bien que travailleur, se met souvent à rêvasser. «Le succès ne vient avant le travail que dans les dictionnaires», lui disait-elle souvent.

Le charismatique entrepreneur, qui a connu des hauts vertigineux et des bas abyssaux, trouve du réconfort dans un autre dicton de sa mère : «L'échec n'est pas une option.»

Quand on demande à Michael ce qu'il a acquis en ayant une mère enseignante, ses yeux s'illuminent. «La chose la plus importante était de voir ma mère se préparer tous les soirs pour le lendemain. Je la vois encore assise là, élaborant ses plans de leçons. Ça m'a aidé à réaliser qu'on ne peut pas obtenir de succès sans préparation.»

M^{me} Wekerle nous fait profiter d'un de ses bons souvenirs. «Parfois, à la fin de la journée, je gardais les élèves pour les aider avec leurs devoirs. Michael restait souvent pour m'aider. Il se souciait des autres. Je savais qu'il irait loin dans la vie.»

C'est cette passion d'aider les autres et les riches influences culturelles de sa mère qui ont amené M. Wekerle et l'Opera Atelier à collaborer. Marshall Pynkoski, codirecteur artistique de l'organisation, se rappelle la fois où il a parlé de l'importance pour les élèves de recevoir une éducation culturellement diversifiée, indépendamment de leur situation financière. «À peine étais-je rassis à ma table qu'on me remettait un chèque de 25 000 \$, s'exclame M. Pynkoski. C'était de la part de Michael Wekerle, et je ne l'avais jamais rencontré!»

Depuis lors, M. Wekerle a donné plus de un million de dollars à des organismes qui offrent aux jeunes et jeunes artistes des occasions d'apprentissage et de développement personnel. Il a même financé et présenté des spectacles à l'étranger.

«Je n'oublierai jamais la soirée d'ouverture, affirme M. Pynkoski. Michael a fait venir sa mère à Versailles dans son avion privé pour qu'elle arrive à temps parce qu'il ne voulait pas qu'elle manque quoi que ce soit.»

Même si M. Wekerle a mené l'une des plus brillantes carrières dans le monde des finances canadiennes, c'est à sa mère que revient le mérite : «Tout a été possible grâce à ma mère et à ce qu'elle m'a appris, à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe. Mon goût pour l'histoire et les arts, et mon esprit d'entraide – tout cela me vient d'elle.» ■

Même si M. Wekerle a mené l'une des plus brillantes carrières dans le monde des finances canadiennes, c'est à sa mère que revient le mérite : «Tout a été possible grâce à ma mère et à ce qu'elle m'a appris, à l'intérieur comme à l'extérieur de la classe. Mon goût pour l'histoire et les arts, et mon esprit d'entraide – tout cela me vient d'elle.» ■

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).



Congrès 2018

Conférenciers principaux



Marc-André Blanchard
Ambassadeur du Canada
et représentant permanent
aux Nations Unies



Rex Murphy
Commentateur social
et journaliste



Margaret Trudeau
Personnalité canadienne
et défenseure en matière
de santé mentale

Hôtel Toronto Marriott
Downtown Eaton Centre
Les 31 mai et 1^{er} juin 2018

Pour profiter du tarif spécial,
inscrivez-vous d'ici le
28 février 2018 à oeeo.ca.

Ateliers en français et en anglais sur :

- la réglementation professionnelle;
- la protection de l'intérêt du public;
- divers sujets d'intérêt pour les
employeurs d'enseignantes et
d'enseignants agréés de l'Ontario.



Livres numériques

Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à oeeo.ca → Membres → Bibliothèque.



Le professionnalisme d'abord

Envoyer des textos et des gazouillis, afficher des photos... Comment le faire avec professionnalisme à l'ère de la communication électronique et des médias sociaux? Nous avons actualisé notre recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux à l'intention de nos membres : la réflexion et le dialogue ont un rôle clé.

DE GABRIELLE BARKANY, EAO, ET JANIS LEONARD, EAO

La technologie évoluant à la vitesse de l'éclair, les communications électroniques sont devenues un domaine complexe de notre pratique. Le conseil que nous vous donnons, lui, est simple : quand vous utilisez des moyens de communication électroniques et les médias sociaux, respectez les limites et les normes professionnelles.

Que voulons-nous dire? «Soyez professionnels dans toute interaction, comme vous le seriez en salle de classe, et ayez une présence en ligne positive, conseille Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre. Il incombe aux membres de connaître et de respecter les limites professionnelles avec les élèves, et ce, même quand ce sont eux qui prennent l'initiative de vous joindre par moyen électronique. Réfléchissez et assurez-vous que les normes d'exercice orientent vos gestes et votre jugement professionnel.»

Pourquoi une version actualisée?

En 2011, nous avons publié la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux. Depuis, les choses ont bien changé.

Les technologies de communication évoluent rapidement. Elles nous permettent d'obtenir de l'information et de la diffuser de façon novatrice. En outre, de plus en plus d'enseignants, de familles en général et d'élèves en particulier disposent de tablettes électroniques et d'autres instruments d'accès à l'internet.

Les sites de réseautage social (comme Snapchat) poussent comme des champignons, et certains des plus populaires ont beaucoup changé. Par exemple, Facebook permet désormais aux utilisateurs de clavarder et d'échanger de l'information à l'aide d'une multitude de médias.

Ces nouveautés enchantent le personnel

enseignant, car elles lui offrent maintes occasions d'améliorer sa pratique et d'approfondir l'apprentissage des élèves.

Toutefois, à cause de ces poussées rapides, il est de plus en plus difficile de protéger sa vie privée, de préserver sa sécurité et de maintenir des limites professionnelles avec les élèves.

Compte tenu de la nature très publique des communications électroniques et de la vitesse à laquelle l'information circule, la prudence s'impose. Il faut réfléchir et exercer son jugement professionnel avant de transmettre de l'information par voie électronique, que ce soit de façon privée ou publique.

Dans le cadre de leurs enquêtes, les organismes de réglementation examinent le contenu des messages instantanés et des médias sociaux. Sans en avoir l'intention, vous pourriez envoyer un message personnel apparemment anodin qui, pris hors contexte, aura



«Soyez professionnels dans toute interaction, comme vous le seriez en salle de classe, et ayez une présence en ligne positive», conseille Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre.

des répercussions négatives pour vous comme pour la profession.

Quoi de neuf?

En voici un survol :

- La définition de «communication électronique» reflète une réalité plus contemporaine et est illustrée d'exemples courants.
- Nous avons précisé que nous ne décourageons pas l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux. La recommandation reconnaît que la technologie offre maintes occasions d'enseignement et d'apprentissage novatrices.
- Nos membres nous ont dit que des conseils plus précis leur permettraient de mieux comprendre comment juger qu'une communication électronique est appropriée ou non. Les exemples à l'appui sont issus des décisions de faute professionnelle.
- Nous offrons toujours un cadre d'auto-réflexion afin d'orienter votre jugement professionnel, et quelques conseils généraux supplémentaires viennent réduire les risques associés aux communications électroniques. Par exemple : «Est-ce que j'afficherais ce type de contenu si je savais qu'il peut rester indéfiniment dans le domaine public?»

Pour actualiser notre recommandation, nous avons examiné des publications et documents politiques contemporains, interrogé nos membres pour connaître leurs opinions et pratiques, et tenu des groupes de discussion composés de membres, dont des administrateurs.

Nous avons aussi fait participer notre réseau d'organismes de réglementation professionnelle et d'associations pédagogiques, et comparé nos conseils aux leurs.

Enfin, nous avons passé en revue les dossiers disciplinaires de membres dont la faute professionnelle est liée à une mauvaise utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux. ■

Pour accéder à la liste complète de nos recommandations professionnelles, consultez oct-oeeo.ca/recommandationsprofessionnelles.



Corey Way, EAO, a eu du plaisir à relever les défis de la suppléance avant d'être embauché à temps plein.



suppléance

Des enseignantes et enseignants suppléants expliquent
quels sont les avantages de pouvoir travailler dans différentes écoles.

DE STUART FOXMAN

Corey Way, EAO, se souvient que, lorsqu'il était élève, les journées n'étaient pas les mêmes quand il y avait un suppléant. «On pensait qu'on allait avoir la journée libre. J'étais sans doute plus bavard que d'habitude [ces jours-là] et moins discipliné», blague-t-il.

Aujourd'hui, Corey Way voit la suppléance différemment. Enseignant depuis 2015, il fait de la suppléance depuis janvier 2016. C'est maintenant à son tour de relever les défis – et de récolter les fruits – de son travail qui l'amène d'une école et d'une salle de classe à l'autre.

«Cela vous permet de voir quelles sont les stratégies qui fonctionnent le mieux dans certains contextes, affirme M. Way, qui faisait de la suppléance pour le Brant Haldimand Norfolk Catholic District School Board, jusqu'à ce qu'on l'ait embauché à temps plein en septembre pour enseigner la 6^e-7^e année. Ça vous permet de réfléchir à votre pratique.»

La suppléance est une réalité pour nombre de nouveaux diplômés, et ce, même s'ils sont de plus en plus nombreux à décrocher un emploi à temps plein. Toutefois, comme ces cinq suppléants peuvent en témoigner, la suppléance peut faire de vous un meilleur pédagogue. Voici dix leçons apprises sur le tas.

1^{re} LEÇON :

Profitez de la variété

Avec l'expérience, on apprend que les élèves ont des personnalités et des styles d'apprentissage bien différents, et qu'il est toujours bon d'écouter les conseils de ses pairs. Les suppléantes et suppléants, eux, doivent l'apprendre à la vitesse grand V.

En l'espace d'un an, les suppléants enseignent à un plus grand nombre d'élèves que les titulaires de classe. «Vous voyez ce qui fonctionne et, en même temps, vous absorbez tant

d'informations», de dire M. Way.

Eddy Rogers, EAO, a travaillé pour différents conseils scolaires et dans plusieurs écoles, ce qui lui a permis de découvrir toute une gamme de pédagogies traditionnelles et expérimentales, et de juger de leur efficacité.

Lors de ses entrevues pour des postes de suppléance à long terme au Simcoe Muskoka Catholic District School Board, on a demandé à M. Rogers ses impressions sur diverses méthodes. Il a pu puiser dans toute une gamme d'expériences pour répondre. «J'ai reçu une initiation pratique aux avantages de différentes approches», explique M. Rogers.

2^e LEÇON :

Suivez le mouvement

Entre septembre et avril de l'année scolaire 2016-2017, Kaitlyn Fitzpatrick, EAO, a parcouru presque 40 000 kilomètres en voiture pour son travail. Elle

habitait à Huntsville (elle vit actuellement à North Bay) et a accepté des affectations dans 60 salles de classe différentes au sein de 27 écoles du Near North District School Board. Dans la plupart des cas, il s'agissait d'affectations d'une journée; la plus longue était de trois jours.

Au cours de l'année, M^{me} Fitzpatrick a obtenu des affectations la veille, parfois des semaines à l'avance. Mais, souvent, l'appel arrivait à 6 h 30 et elle devait partir en trombe. Il faut faire preuve de souplesse, saisir rapidement les occasions et les idées qui se présentent.

«Sur le plan professionnel, il est avantageux d'avoir une bonne capacité d'adaptation. Il est facile de s'enliser dans la routine. Quand on fait de la suppléance, chaque journée nous oblige à sortir de notre zone de confort», affirme Kaitlyn Fitzpatrick.

3^e LEÇON :

Ayez plusieurs cordes à votre arc

Enseigner d'école en école permet aux suppléantes et suppléants d'emmagasiner tout un éventail de stratégies sur lesquelles ils pourront compter plus tard, dans le cadre d'une affectation à court terme ou, éventuellement, dans leur propre salle de classe.

Par exemple, M. Rogers a beaucoup appris d'une affectation qui lui a permis d'enseigner dans une salle de classe à la fine pointe de la technologie et dans laquelle les élèves travaillaient indépendamment. Plus tard, il a incorporé certaines de ces techniques ailleurs.

M^{me} Fitzpatrick était prête à intégrer les «toutes nouvelles méthodes» qu'elle avait apprises pendant sa formation. Au 21^e siècle, l'apprentissage fondé sur le questionnement est



«Au cours des premières années [de suppléance du jardin d'enfants à la 12^e année], j'ai découvert les groupes d'âge que je préférais et où je me sentais le plus à l'aise.»

—**Carol Anglehart, EAO**, suppléante pour le Conseil scolaire public de district du Nord-Est de l'Ontario



«Travailler pour différents conseils scolaires et dans plusieurs écoles m'a permis de [juger de l'efficacité] de toute une gamme de pédagogies traditionnelles et expérimentales.»

—**Eddy Rogers, EAO**, suppléant pour le Simcoe Muskoka Catholic School Board et d'autres

important, explique-t-elle. Toutefois, grâce à ses affectations de suppléance, force a-t-elle été de reconnaître les avantages des techniques dites «traditionnelles» plus structurées, comme l'apprentissage par cœur. «Il est parfois utile de donner une certitude aux élèves en leur laissant savoir s'ils ont tort ou raison», affirme-t-elle.

La suppléance a permis à M^{me} Fitzpatrick d'ajouter plus d'une corde à son arc. «Un des principaux avantages de la suppléance est d'être [exposé] à de nombreuses idées fabuleuses», de dire Kaitlyn Fitzpatrick.

La première fois que Carol Anglehart, EAO, a fait de la suppléance dans une école secondaire, un enseignant lui a parlé d'un projet artistique qu'il avait réalisé avec ses élèves. Cela lui est resté. Durant une autre affectation, elle s'en est souvenue et lui a demandé de lui envoyer le matériel. Un tel partage d'idées peut se produire partout, mais, étant donné la diversité des affectations, les suppléantes et suppléants peuvent rapidement se constituer une longue liste de contacts.

À chaque école, M^{me} Anglehart apprend les ficelles du métier. Elle a surtout fait de la suppléance, n'ayant décroché que quelques contrats à long terme. Elle a travaillé pour le

Conseil scolaire public de district du Nord-Est de l'Ontario (où elle a obtenu un contrat de un an) et le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, ayant développé de bonnes relations avec des directions d'école et des membres du personnel d'au moins dix écoles différentes. «Comme les liens existent déjà, les suppléants peuvent en profiter pour établir des rapports avec les élèves», dit-elle.

La suppléance a permis à Kaitlyn Fitzpatrick, EAO, d'ajouter plus d'une corde à son arc.



4^e LEÇON :

Participez à des activités de perfectionnement

Après avoir enseigné à différents groupes d'âge, M^{me} Anglehart a suivi des cours menant à une qualification additionnelle (AQ) pour enseigner aux cycles intermédiaire-supérieur afin de l'aider à propulser sa carrière. «J'ai utilisé mon temps libre pour me perfectionner.»

Sachant qu'il n'avait pas les mêmes obligations qu'un titulaire de classe, M. Rogers a lui aussi consacré du temps à développer ses compétences afin d'avoir «une longueur d'avance» pour décrocher un contrat de suppléance à long terme.

Au cours des six mois entre l'obtention de son diplôme et son inscription sur la liste de suppléance, M. Rogers a obtenu une QA en éducation de l'enfance en difficulté. Après avoir commencé à faire de la suppléance, il a obtenu une QA pour enseigner au cycle intermédiaire. Il a également profité de son temps libre durant la journée et en soirée pour suivre des cours de perfectionnement professionnel gratuits en ligne.

En avril 2016, soit un peu plus d'un an après s'être inscrit sur la liste de suppléance, M. Rogers a obtenu son premier contrat à long terme (trois mois) et en a eu deux autres depuis. Maintenant que son horaire est plus chargé, il réalise à quel point le temps qu'il a investi dans son perfectionnement professionnel s'est avéré utile. «Le temps libre que j'avais pour acquérir des connaissances professionnelles à mon rythme me manque.»

5^e LEÇON :

Apprenez vite et démarquez-vous

Captiver son auditoire fait partie de l'enseignement. Chaque



«Il faut savoir interpréter les gens rapidement, comprendre le type d'élèves que vous avez et comment ils apprennent. C'est important pour s'épanouir.»

—**Sheldon Reasbeck, EAO**, suppléant pour le Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario et le District School Board Ontario North East



«Ils savent que je suis là parce que je veux leur enseigner et parce que je me soucie de leur apprentissage.

Ils croient en ma sincérité.»

—**Andrew Shedden, EAO**, enseigne dans une école de bande située dans la communauté éloignée de la Kashechewan First Nation, près de la baie James (Ontario).

nouvelle affectation permet d'apprendre rapidement des techniques de gestion de classe. «J'observe de près les interactions. Il faut prendre une seconde, évaluer le groupe, trouver le point médian et s'impliquer immédiatement», explique M^{me} Fitzpatrick.

Sheldon Reasbeck, EAO, sait comment utiliser sa formation pour mettre son jeu en place. Il a fait partie d'une équipe de hockey junior A et il est maintenant instructeur certifié pour Hockey Canada. M. Reasbeck exploite un programme de développement pour les joueurs de hockey à Kapuskasing nommé PowerPlay Hockey. Il est également suppléant pour le Conseil scolaire public de district du Nord-Est de l'Ontario et le District School Board Ontario North East.

En tant qu'entraîneur de hockey, je dois évaluer la partie et les joueurs, et avoir un impact, explique M. Reasbeck. C'est la même chose en salle de classe. Il doit penser vite et offrir une excellente performance. Chaque jour est un nouveau match.

«Vous êtes dans un milieu différent et enseignez différentes matières à différentes années d'études. Il faut savoir interpréter les gens rapidement, comprendre le type d'élèves que vous avez et

comment ils apprennent. C'est important pour s'épanouir en tant qu'enseignant. C'est un prolongement de votre formation», affirme M. Reasbeck.

Tout pédagogue tentera, au fil des semaines, de se rapprocher de ses élèves et apprendra à interagir avec eux. Pour les suppléants, le créneau est bien plus mince. «En tant que suppléant, j'ai deux minutes, et non un mois», déclare M. Way.

Afin de tisser rapidement des liens, Corey Way pose d'emblée des questions aux élèves : Qu'avez-vous fait hier? Qu'est-ce que vous aimez? Cette stratégie lui rappelle ce qui compte le plus dans les relations enseignant-élèves.

«Dans l'enseignement, on essaie d'éti-quer beaucoup de stratégies. Dès que j'arrive dans une salle de classe, j'apprends à connaître les élèves. Ma stratégie est d'établir des relations personnelles», explique M. Way.

6^e LEÇON :

Suivez le processus

Les suppléantes et suppléants vont d'une classe à l'autre, dans plusieurs écoles; ici aujourd'hui, ailleurs demain. Ils n'ont pas toujours l'occasion de suivre les progrès des élèves et de voir le fruit de leur labeur. Pour M. Way, cette situation est en fait un incitatif pour se donner entièrement, chaque jour. Il faut se concentrer sur le moment; c'est une question d'éthique professionnelle.

«Pour réussir, il faut être fier de son travail. Il faut faire de son mieux. Vous

ne verrez peut-être pas les résultats, mais cela vous aidera à devenir un meilleur pédagogue», affirme M. Way

7^e LEÇON :

Examinez les progrès sous un nouvel angle

Quand on enseigne aux mêmes élèves tous les jours, on ne se rend pas toujours compte des progrès qu'ils accomplissent. C'est précisément parce que M^{me} Fitzpatrick n'enseigne pas à la même école tous les jours qu'elle peut juger des progrès des élèves depuis le début de l'année.

À l'automne, M^{me} Fitzpatrick a rencontré des élèves qui éprouvaient des difficultés scolaires. Quand on l'a rappelée au printemps pour faire de la suppléance dans la même classe, elle a constaté les énormes progrès qu'ils avaient accomplis. C'est important de réaliser qu'à force d'efforts et avec de bonnes méthodes d'enseignement, les élèves peuvent s'améliorer; c'est quelque chose qu'on n'apprécie pas tous les jours. «C'est motivant», dit-elle.

8^e LEÇON :

Gérez la classe avec rigueur

Ce point est toujours important, surtout quand on fait de la suppléance. Selon M. Way, certains élèves présument que la présence d'un suppléant brise forcément la routine. Il s'efforçait donc de lire les notes que lui avait laissées l'enseignant titulaire de classe, de se familiariser avec les procédures de la salle de classe et de les respecter.

Il reconnaît que la structure contribue grandement au succès des élèves. «Les élèves ont souvent de la difficulté à changer de rythme et cela peut les distraire du contenu de la leçon», explique M. Way.

Son objectif : «Veiller à ce que la classe atteigne les objectifs fixés.»

9^e LEÇON :

Repartez sur une bonne base

Avoir les mêmes élèves et les mêmes classes tous les jours a ses avantages. Vous apprenez à bien les connaître. Toutefois, le danger est de les classer dans quelques paniers.

SUR LA VOIE RAPIDE DANS LES PREMIÈRES NATIONS

Dès la première année, Andrew Shedden, EAO, a eu sa propre classe. Un an plus tard, il est devenu accompagnateur en littératie et en numératie. Il a fait beaucoup de chemin pour y arriver.

Pour se rendre à son premier emploi, M. Shedden a pris un vol de Toronto à Thunder Bay, puis un autre vol à Sioux Lookout, et a ensuite parcouru 425 kilomètres jusqu'à Sachigo Lake, une communauté située au nord-ouest de l'Ontario. «C'était une aventure passionnante et une excellente occasion de sauter dans l'enseignement à pieds joints», se rappelle Andrew Shedden.

Au lieu de chercher des postes de suppléance, M. Shedden, qui vient de Peterborough, a suivi un parcours différent. Il a enseigné pendant six mois à la Sachigo Lake First Nation et a ensuite mis le cap sur la Kashechewan First Nation, située sur la rive nord de la rivière Albany, à 10 kilomètres à l'intérieur de la baie James. Le logement de M. Shedden, qui lui a été fourni par la communauté, est à deux minutes de marche de la Francine J. Wesley Secondary School.

M. Shedden est également retourné sur les bancs d'école,

notamment pour apprendre la langue crie et les traditions des Premières Nations. (Il décrit sa maîtrise de la langue comme étant horrible : «Je comprends mieux le cri que je ne le parle.») Il est également musicien; il a joué de la guitare dans les grands rassemblements de la communauté et à l'occasion d'un réveillon du Nouvel An, accompagné d'un joueur de violon cri.

À l'instar de la communauté, les élèves ont bien accueilli M. Shedden. «Ils savent que je suis là parce que je veux leur enseigner et parce que je me soucie de leur apprentissage. Ils croient en ma sincérité», explique M. Shedden.

Dès son arrivée, M. Shedden a eu l'occasion d'élaborer ses propres stratégies de gestion de classe et d'évaluation. Il élargit ses compétences en suivant un programme de maîtrise à temps partiel (offert par l'Université de la Colombie-Britannique) en technologie éducative.

Les emplois à temps plein que M. Shedden a obtenus dans ces deux communautés des Premières Nations du nord de l'Ontario lui ont permis de progresser rapidement dans sa carrière, mais ce n'était pas sa principale motivation. «C'est une expérience en enseignement sans pareille», conclut-il.

«Quand j'arrive dans une salle de classe, je ne connais personne; je n'ai donc aucun parti pris. Les enfants savent que je ne suis pas là pour les évaluer. Ils peuvent se sentir à l'aise et n'ont pas besoin de jouer la comédie», explique M^{me} Fitzpatrick.

Cela souligne l'importance d'avoir l'esprit ouvert et d'être impartial avec les élèves. M^{me} Fitzpatrick n'est pas influencée par le passé. «Chaque jour est différent et j'aime ça!», s'exclame-t-elle.

10^e LEÇON :

Vivez votre passion

Au cours de sa formation, M. Rogers voulait enseigner au jardin d'enfants. En tant que suppléant, il a enseigné à plusieurs groupes d'âge et a également participé à un programme alternatif de la section 23. «Vous commencez à

apprécier des choses autres que les cycles et les matières pour lesquels vous avez été formés», dit-il. D'ailleurs, il enseigne maintenant la 7^e-8^e année à temps plein pour le Simcoe Muskoka Catholic District School Board.

M^{me} Anglehart a enseigné du jardin d'enfants à la 12^e année : «Au cours des premières années, j'ai découvert les groupes d'âge que je préférais et où je me sentais le plus à l'aise.»

D'une certaine façon, la suppléance peut éveiller son enthousiasme. Parce qu'elle n'a pas tout le travail des enseignants à temps plein, M^{me} Anglehart «arrive fraîche et dispose tout le temps». Elle explique qu'un grand nombre de nouveaux pédagogues se mettent de la pression pour décrocher un emploi à temps plein. Prenez un peu de recul, acceptez le travail qu'on vous offre et

tirez-en des leçons : «Ça vous permet vraiment de vous élargir l'esprit et d'élargir vos horizons», affirme-t-elle.

Pour M. Reasbeck, c'est une question d'attitude. La suppléance vous donne la chance d'être exposés à des milieux scolaires, programmes et idées différents. L'objectif est peut-être un emploi à temps plein, mais, entre-temps, toute une gamme d'expériences vous amène à réfléchir au genre d'enseignant que vous souhaitez devenir. Cela vous prépare à saisir les occasions qui se présenteront.

«Ça vous permet de devenir un meilleur enseignant. Quand on commence à faire de la suppléance, le but est d'avoir sa propre salle de classe. Je vous conseille d'accueillir le défi à bras ouverts et de prendre le temps d'apprécier la courbe d'apprentissage», dit M. Reasbeck. ■

LE TEMPS EST VENU!

POSEZ VOTRE CANDIDATURE!

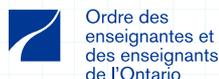
Déposez votre candidature aux élections du conseil de 2018 d'ici le 1^{er} décembre 2017, 17 h (HNE).

Vous cherchez de nouveaux défis professionnels ou connaissez une ou un collègue qui y pense? Songez à poser votre candidature à l'un des 23 postes disponibles ou à appuyer celle de votre collègue.

Joignez les rangs du conseil de l'Ordre et enrichissez votre carrière au contact d'autres pédagogues, administrateurs et membres de la communauté tout en faisant avancer la profession enseignante en Ontario au cours des trois prochaines années.



Pour en savoir plus sur la façon de poser votre candidature, regardez notre vidéo à oct-oeeo.ca/videocandidatures.



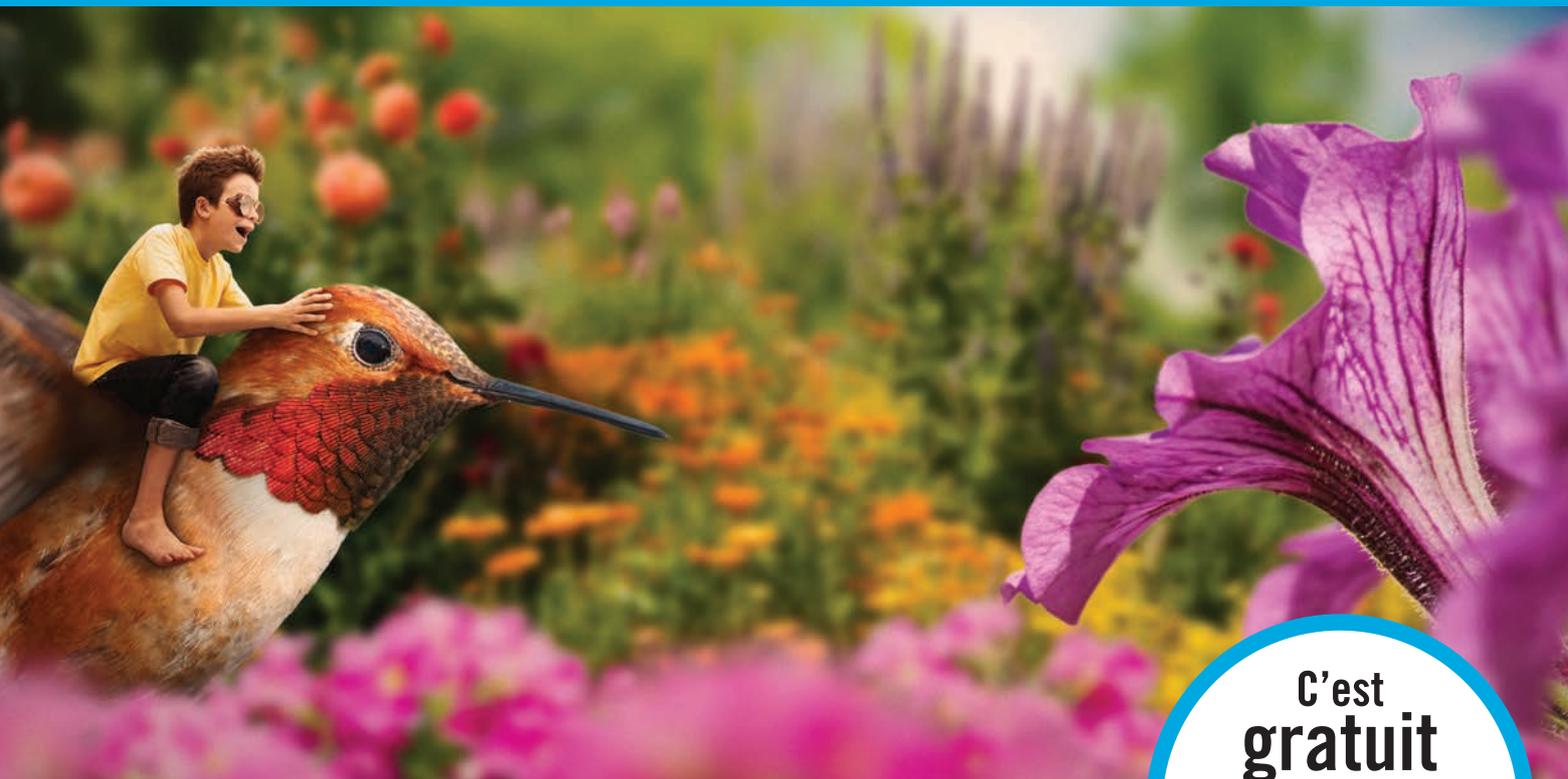
Fixer la norme pour un enseignement de qualité

Impliquez-vous!
Vous avez jusqu'au 1^{er} décembre, à 17 h (HNE), pour poser votre candidature.

LES MEMBRES DU CONSEIL CONTRIBUENT À L'AVENIR DE L'ÉDUCATION EN ONTARIO.

Pour en savoir plus, consultez oct-oeeo.ca/election2018, appelez notre ligne d'information sur les élections au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 558, suivez #oeeoElection2018 ou écrivez-nous à votrechoix2018@oeeo.ca.

À LA RECHERCHE DE CONTENUS EN FRANÇAIS À UTILISER DANS VOS CLASSES?



Inscrivez-vous dès aujourd'hui sur **IDÉLLO**.

C'est
gratuit
pour tous les
enseignants de
l'Ontario!*

Tout plein d'avantages pour vous et vos élèves :

- 1 Près de 12 000 ressources pédagogiques numériques en français!
- 2 Des contenus partageables avec les élèves
- 3 Création de quiz et activités...

Et bien plus encore à découvrir !

[IDELLO.ORG/Ontario12](https://idello.org/Ontario12)

IDÉLLO

UNE IDÉE DE GROUPE MÉDIA TFO

* Enseignantes et enseignants œuvrant dans l'un des 72 Conseils scolaires de l'Ontario.



UNE PROFESSION EN ÉVOLUTION

Ces 20 dernières années, la profession enseignante de l'Ontario a subi d'importants changements démographiques au chapitre de l'âge, de l'équilibre des sexes et de la diversité raciale.

DE JOHN HOFFMAN

En 1998, année à laquelle Andrew Wilton, EAO, a commencé à enseigner, très peu de femmes occupaient un poste de direction à son conseil scolaire. «Le sommet de la hiérarchie était presque tout occupé par des hommes», se souvient-il. Maintenant qu'il entame les dernières étapes de sa carrière, près de trois membres de l'Ordre sur cinq qualifiés pour assumer un rôle de supervision sont des femmes. M. Wilton a lui-même travaillé sous la direction de plusieurs administratrices et surintendantes, ainsi que de trois directrices de l'éducation, dont l'une était afro-canadienne.

Judy Philpot, enseignante à la retraite, se souvient très bien du jour où elle a posé sa candidature pour la première fois à un poste en enseignement à Toronto. C'était en 1969. Elle pensait avoir un entretien individuel, mais il s'agissait plutôt d'un rassemblement de masse. «Il y avait une file d'attente jusque dans la rue. Nous étions majoritairement des femmes, mais, d'après moi, les hommes ont été interviewés en premier. Avant même que ce soit mon tour, on est venus nous dire que tous les postes étaient déjà pourvus.»

M^{me} Philpot, qui a fini par décrocher un poste cette année-là, croit que le



«LE NOMBRE D'HOMMES QUI ENSEIGNENT À L'ÉLÉMENTAIRE SEMBLE RÉTRÉCIR, ET CE, MALGRÉ UN PLUS GRAND ÉQUILIBRE ENTRE LES SÈXES DANS DE NOMBREUX DOMAINES.»

conseil scolaire cherchait à embaucher des hommes pour l'élémentaire et qu'on leur accordait ainsi la priorité. Le nombre de femmes a toujours dépassé le nombre d'hommes à ce cycle. Aujourd'hui, près de 50 ans après les débuts de M^{me} Philpot dans le métier, le nombre d'hommes qui enseignent à l'élémentaire semble rétrécir, et ce, malgré un plus grand équilibre entre les sexes dans de nombreux domaines de la profession.

Ces deux observations illustrent certains thèmes qui ressortent de notre étude sur l'évolution démographique de la profession enseignante en Ontario. Bien des aspects ont changé ces quelque 20 dernières années, mais certains, comme l'âge des enseignants et leur répartition géographique, demeurent relativement inchangés. Les données présentées ici mettent en relief deux domaines en mutation : l'équilibre entre les sexes et la diversité raciale.

Une présence féminine à la hausse

Depuis longtemps, la profession enseignante attire plus de femmes que d'hommes, en particulier dans les écoles élémentaires, et une tendance à la hausse se maintient. En 2014-2015, quatre fois plus de femmes que d'hommes enseignaient à l'élémentaire.

La situation est identique au secondaire.

On observe une tendance semblable partout au Canada. En 2011, selon une enquête de Statistique Canada, 84 % des enseignants à l'élémentaire et 59 % de ceux au secondaire étaient des femmes. (Il se peut que les données de Statistique Canada ne soient pas comparables à celles du ministère de l'Éducation.)

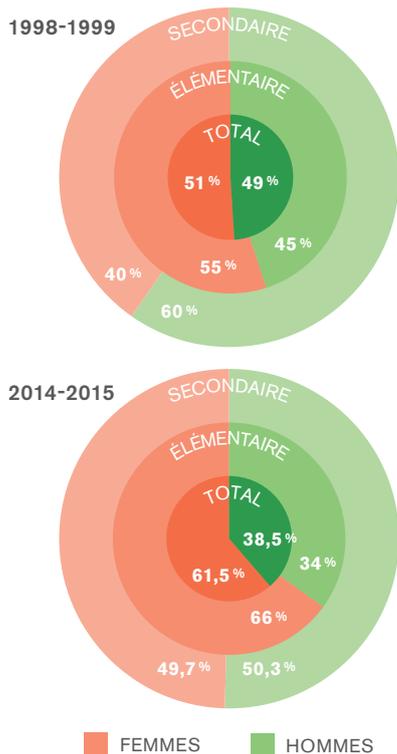
Certains intervenants en éducation ont exprimé des préoccupations quant au peu d'hommes dans les écoles élémentaires. Dans un rapport de l'Ordre de 2004 intitulé *Réduire l'écart entre les sexes : comment attirer les hommes dans la profession enseignante*, on souligne que «la présence d'hommes et de femmes dans les classes est nécessaire pour assurer l'excellence en enseignement» et qu'«il existe un besoin réel de mettre en place des politiques visant à attirer les hommes et de réduire l'écart entre les sexes au sein de la profession enseignante».

Doug Gosse, professeur à la faculté d'éducation de l'Université Nipissing, est d'accord. En 2011, il a cosigné, avec le professeur Mike Parr, un article basé sur un sondage auprès de 223 enseignants : «Plus de 90 % des personnes que nous avons interrogées estimaient que les hommes en enseignement possèdent des qualités





POURCENTAGES D'HOMMES ET DE FEMMES OCCUPANT UN POSTE DE DIRECTION OU DE DIRECTION ADJOINTE EN ONTARIO



Source : Ministère de l'Éducation de l'Ontario

uniques qui comptent aux yeux des élèves, allant jusqu'à utiliser des métaphores familiales, comme "figure paternelle" et "grand frère", déclare M. Gosse. La majorité trouve aussi que les hommes qui veulent enseigner au cycle primaire doivent surmonter des obstacles, comme des perceptions subjectives. Environ un de nos répondants sur huit a déclaré avoir déjà été soupçonné d'avoir eu des contacts inappropriés avec des élèves.»

Il est également juste de dire que le peu d'hommes à l'élémentaire peut refléter un déséquilibre historique entre les sexes qui remonte à l'époque où les enseignants étaient moins payés pour enseigner à l'élémentaire qu'au secondaire. Si le peu d'hommes dans les écoles élémentaires est un problème, alors la plupart des pays occidentaux éprouvent un problème bien plus important que le Canada à ce sujet. Les données de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) révèlent qu'en 2015, la proportion d'hommes enseignant à l'élémentaire était plus élevée au Canada que dans tous les pays occidentaux où les femmes ont un taux d'activité comparable.

Plus de femmes occupent un rôle de leadership

À l'autre extrémité du spectre de l'équilibre entre les sexes, on a observé une hausse constante de la proportion de directrices d'école et d'agentes de supervision.

En 1998, dans les écoles de l'Ontario, le nombre de femmes occupant un poste de direction ou de direction adjointe surpassait légèrement le nombre d'hommes : 3 764 femmes contre 3 631 hommes. Depuis, la proportion de femmes occupant un poste dans l'administration scolaire a augmenté de façon importante, bien qu'elle ne corresponde toujours pas à la proportion globale d'enseignantes (soit 62 % et 72 %, respectivement).

Une tendance similaire s'observe chez les personnes qui ont des qualifications en supervision. Une recherche de l'Ordre indique qu'en 1998, 57 % des membres de l'Ordre ayant la qualification d'agent de supervision étaient des hommes. En 2016, cette proportion s'est renversée : 57 % étaient des femmes. Présentement, près de la moitié (34 sur 72) des directions de l'éducation en Ontario sont des femmes, comparativement à 26 % il n'y a que cinq ans.



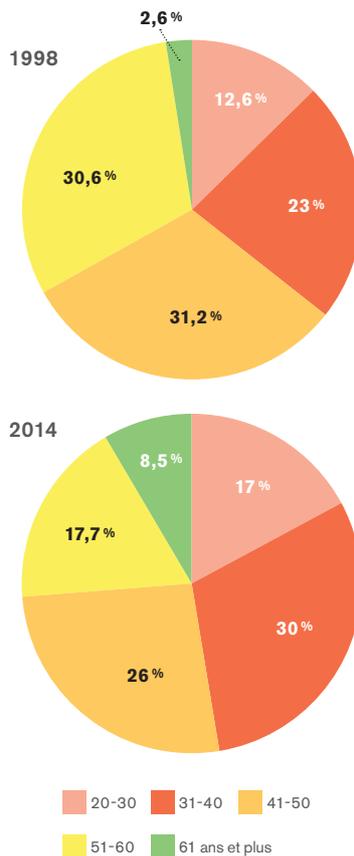
Une profession qui rajeunit

Selon les statistiques de l'Ordre, l'âge moyen du personnel enseignant de l'Ontario est de 43 ans, lequel est relativement le même depuis 20 ans. Cependant, la proportion d'enseignants de divers groupes d'âge est en train de changer : il y a plus de jeunes enseignants et moins d'enseignants âgés dans les classes d'aujourd'hui, comparativement à 1998. Près de la moitié du personnel enseignant de l'Ontario (47 %) avait 40 ans ou moins en 2014-2015, comparativement à tout juste au-dessus de un tiers (35,6 %) en 1998-1999. À l'autre bout du spectre, près de un tiers des enseignants de la province avaient entre 50 et 60 ans en 1998, comparativement à moins de un cinquième en 2014, soit 17,7 %.

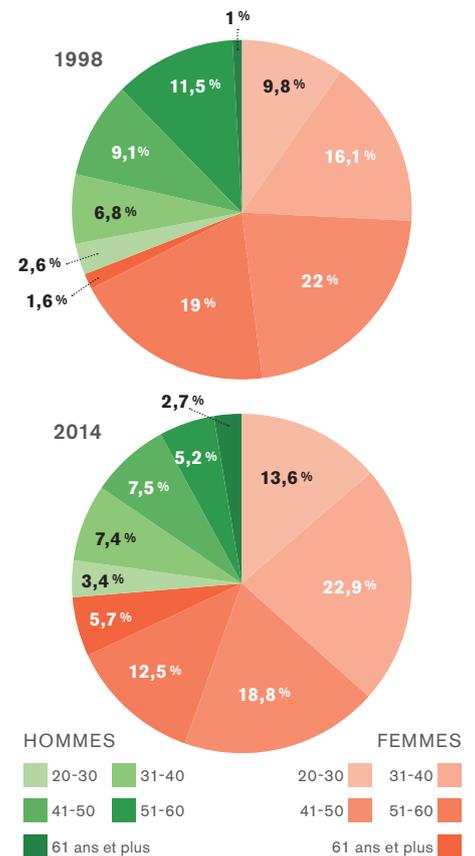
Diversité de la main-d'œuvre

Quoique nous n'ayons pu trouver de données historiques sur les tendances en matière de diversité, on peut affirmer avec assurance que la main-d'œuvre dans le domaine de l'enseignement en Ontario est plus diversifiée aujourd'hui qu'elle ne l'était dans les années 1960, 1970 et 1980. Toutefois, il est aussi très clair que la population

RÉPARTITION DE L'ÂGE DES MEMBRES DE L'ORDRE



RÉPARTITION DE L'ÂGE DES MEMBRES DE L'ORDRE, PAR SEXE



HOMMES
 20-30 31-40
 41-50 51-60
 61 ans et plus

FEMMES
 20-30 31-40
 41-50 51-60
 61 ans et plus

«CES PROGRAMMES ONT RÉELLEMENT PERMIS DE FAIRE AUGMENTER LE NOMBRE D'ENSEIGNANTS AUTOCHTONES DANS LES ÉCOLES DE L'ONTARIO. TOUTEFOIS, DE NOMBREUX DÉFIS PERDURENT.»

POURCENTAGES DE MINORITÉS VISIBLES EN 2006

POPULATION ONTARIENNE
22,8%

ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO
9,5%

POPULATION TORONTOISE
42,4%

ENSEIGNANTS DE TORONTO
18,6%

enseignante ne reflète pas la diversité de la population ontarienne en général.

Bien que la plupart des programmes de formation à l'enseignement de la province aient élaboré des politiques d'admission en matière d'équité, faire augmenter la diversité de la population enseignante en Ontario n'est toujours pas facile. Ruth Childs, professeure en éducation à l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario (IEPO) de l'Université de Toronto, a mené une étude sur les tentatives que son établissement a faites pour augmenter la proportion des groupes sous-représentés dans les programmes de formation à l'enseignement. «Nous avons découvert que nos politiques et notre procédure ne désavantageaient pas de groupes en particulier, ce qui aurait pu être le cas par le passé. Cependant, faire les changements qui s'imposaient pour réellement avantager les groupes sous-représentés fut difficile», confie-t-elle.

Enseignantes et enseignants autochtones

On a aussi mis en place des initiatives pour faire augmenter le nombre d'enseignants autochtones dans les écoles de l'Ontario, dont les programmes de formation à l'enseignement des personnes d'ascendance autochtone (PFEPa), lesquels permettent aux Autochtones d'obtenir l'autorisation d'enseigner à la suite de l'obtention d'un diplôme plutôt que d'un grade universitaire, et les programmes de baccalauréat en éducation pour les personnes d'ascendance autochtone (BEPa), plus récemment, dans plusieurs universités, dont Brock, Lakehead et Trent.

Ces programmes répondent à un besoin. En 2002, le Groupe de travail national du ministre sur l'éducation a observé que, quoique la population ontarienne soit constituée d'Autochtones à 2,3 %, ces derniers ne représentent que 0,5 % de la main-d'œuvre enseignante.

Toutefois, bien que des données solides sur la proportion d'enseignants autochtones en Ontario ne soient pas disponibles, Julian Kitchen, professeur à la Faculté d'éducation de l'Université Brock, affirme que les PFEPa et les BEPa n'ont eu qu'un modeste succès. «Ces programmes ont

réellement permis de faire augmenter le nombre d'enseignants autochtones dans les écoles de l'Ontario. Toutefois, de nombreux défis perdurent», affirme-t-il. Par exemple, certaines facultés réservent des places pour les étudiants autochtones, mais ne peuvent les combler. Nombre d'étudiants autochtones doivent relever des défis particuliers qui, parfois, les empêchent de terminer leur programme. «Si le but est de faire augmenter de façon importante la représentation des Autochtones qui enseignent dans les écoles de l'Ontario, il faut offrir plus de programmes ciblés comme ceux qui existent actuellement», souligne M. Kitchen.

Il est important de noter que nombre d'enseignants autochtones formés en Ontario ne travaillent pas au sein du système scolaire de la province. Comme le souligne Lindsay Morcom coordonnatrice des PFEPa à la faculté d'éducation de l'Université Queens, les enseignants qui ont suivi un PFEPa retournent souvent dans leur communauté pour travailler dans les écoles des Premières Nations, lesquelles relèvent du fédéral.

Et maintenant?

Nul doute que la profession enseignante en Ontario est en train de subir un changement démographique. Joseph Picard, EAO, directeur de l'éducation du Conseil scolaire catholique Providence, croit que la profession enseignante en Ontario a emprunté la bonne voie au chapitre de sa composition.

«Quand j'ai commencé à enseigner il y a trois ans, la population enseignante n'était pas très diversifiée, affirme M. Picard. Maintenant, elle est plus hétérogène. Dans 20 ans, j'espère voir une diversité qui reflète davantage celle de la société en général. Pour un conseil scolaire de langue française comme le nôtre, il est difficile d'assurer une certaine diversité; nous devons souvent embaucher du personnel enseignant de l'extérieur de la province, ce qui a ses propres défis.» En outre, le fait qu'il y a de moins en moins d'hommes dans les écoles élémentaires préoccupe M. Picard. «Je crois que nous pourrions en faire plus pour transmettre le message selon lequel l'enseignement est une profession très gratifiante sur les plans personnel et professionnel.» ■

TENDANCES EN MATIÈRE DE FORMATION À L'ENSEIGNEMENT, DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL ET DE DÉPARTS PRÉCOCES

Au cours des 20 dernières années, de moins en moins d'enseignants nouvellement certifiés en Ontario ont été formés à l'extérieur de la province.

% DE PROGRAMMES NON ONTARIENS

1998	29 %
2007	29 %
2017*	18 %



AILLEURS DANS LE MONDE

1998	976
2007	1 601
2017*	525

AILLEURS AU CANADA

1998	966
2007	489
2017*	375

ONTARIO

1998	6 329
2007	8 845
2017*	4 395

COLLÈGES FRONTALIERS AMÉRICAINS

1998	655
2007	1 594
2017*	50

OÙ LES ENSEIGNANTS ONT-ILS ÉTÉ FORMÉS?

Selon les statistiques de l'Ordre, entre 1998 et 2003, 28 % des enseignants nouvellement certifiés en Ontario avaient été formés à l'extérieur de la province. Cette tendance a été stable jusqu'en 2009, puis elle a commencé à s'inverser. Entre 2011 et 2015, seulement 16,6 % du personnel enseignant de l'Ontario était formé à l'extérieur de la province.



*prévision

NOMBRE DE QA ACCORDÉES ANNUELLEMENT

Grâce à l'introduction du Programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant en 2006, la grande majorité des enseignants de la province profitent désormais de mentorat officiel. En 2003, 17,7 % des enseignants en première année de carrière recevaient du mentorat officiel, comparativement à 89 % en 2015, soit cinq fois plus.

Le perfectionnement professionnel est aussi à la hausse. Plus d'enseignants suivent des cours menant à une qualification additionnelle (QA).

1998
17 783
2015
32 519



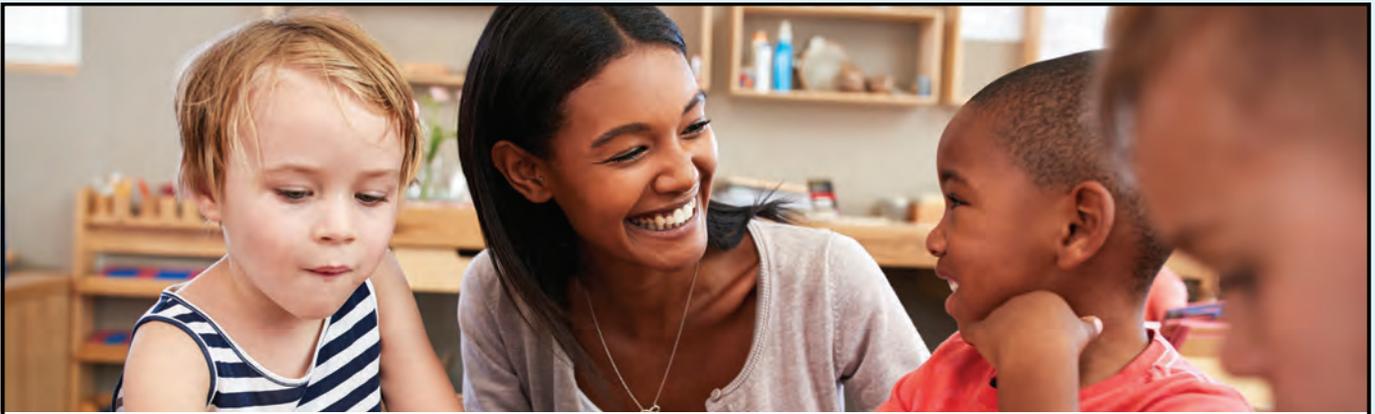
POURCENTAGES D'ENSEIGNANTS QUI QUITTENT LA PROFESSION

Depuis 2005, on observe que de plus en plus d'enseignants quittent la profession tôt dans leur carrière. Cependant, selon les données du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (RREO) dans l'étude de l'Ordre sur la transition à l'enseignement de 2003, ce taux d'abandon précoce était alors bien plus élevé que celui des années 1990, alors que 20 à 30 % des enseignants quittaient le régime au cours des trois premières années où ils étaient membres de l'Ordre (entre 1993 et 1999).

2005
9,5%
2009
10,5%
2012
12,5%
2015
16,4%



Pourcentages d'enseignants dont la carte de membre a expiré dans les cinq années qui ont suivi l'obtention du diplôme.



Nous embauchons!

Nous sommes l'un des plus importants employeurs francophones de l'Ontario.

Au Conseil des écoles catholiques du Centre-Est nous sommes reconnus pour:

- nos 56 écoles élémentaires et secondaires 100% françaises dans la grande région d'Ottawa ainsi qu'à Trenton, Kingston, Merrickville, Kemptville, Carleton Place, Brockville et Pembroke;
- notre désir de mettre la transformation de l'expérience d'apprentissage à l'avant plan;
- l'accès rapide à des suppléances long terme et postes réguliers.

ecolecatholique.ca/emploi

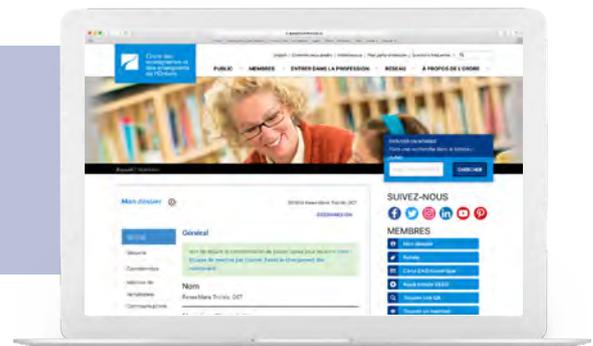


Mettre un dossier à jour, c'est facile!

En tant que membre de l'Ordre, vous devez fournir vos données personnelles en vigueur, comme votre courriel, votre adresse postale, votre numéro de téléphone et les coordonnées de votre employeur.

Mettez à jour votre profil dans la section réservée aux membres.

→ oeeo.ca/membres/services/connexion.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont évalué ces ressources pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à professionallyspeaking.oct.ca. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousse de classe. Composez le **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**), poste **689** ou envoyez un courriel à biblio@oeo.ca pour réserver votre copie.

HUIT RESSOURCES PRIMÉES EN 2017



Gabriel Robichaud : *Nerd, cool et indigné*

«Vas-tu pouvoir vivre de ça?» demandent les parents de Gabriel Robichaud lorsque leur fils leur annonce qu'il veut faire carrière dans le milieu du théâtre. «Moi, dit M. Robichaud, la question que je me suis posée, c'est : "Est-ce que je peux vivre sans ça?"»

«Le rôle de parent, c'est de s'inquiéter. Le rôle de l'enfant, c'est de s'indigner», dit-il.

Installé à Ottawa depuis trois ans, ce poète, dramaturge et comédien originaire de Moncton vit de son art. À 27 ans, il a déjà deux recueils de poésie à son actif et vient de publier une pièce de théâtre pour adolescents. Cette année, il joue aussi le premier rôle dans une télé-série tournée au Nouveau-Brunswick. Il a déjà reçu de nombreux prix dont le prix Viola-Léger 2011 et le prix spécial Suzanne-Cyr 2012 de la Fondation pour l'avancement du théâtre francophone au Canada. Il vient de remporter une médaille d'argent aux Jeux de la Francophonie à Abidjan, en Côte d'Ivoire, où il représentait le Nouveau-Brunswick en littérature.

Aujourd'hui, Gabriel Robichaud donne des ateliers-conférences dans les écoles sur la poésie et la création littéraire. «Du point de vue des jeunes, je suis *cool*, alors que ce n'est pas forcément ainsi qu'on me voyait lorsque j'étais au secondaire, au contraire! J'avais sauté une année et, même si je jouais au hockey et que je faisais de la natation et de l'impro, l'étiquette de *nerd* a collé très tôt.»

«J'avais envie d'écrire la pièce que j'aurais voulu voir lorsque j'étais moi-même adolescent», dit le dramaturge en parlant de *Lac aux deux falaises*, une pièce publiée chez Prise de parole, à Sudbury. Quand on lui demande ce que disent les autorités scolaires de certaines scènes, dont une où un personnage est tué d'un coup de fusil, il répond : «Dans *Roméo et Juliette*, on se suicide et on s'empoisonne. Pourtant, on n'imagine pas un adolescent ne pas connaître *Roméo et Juliette* à la fin de son secondaire.»

Son plus grand défi est de convaincre les gens que ce genre de scène a du bon. «Il faut faire confiance aux jeunes parce qu'ils sont capables d'en prendre; convaincre des adultes pudiques ou protectionnistes que ça en vaut la peine. Sinon, les enfants et les ados iront chercher leur rébellion et leurs défis autrement. Souvent, ils vont les chercher en anglais parce que c'est l'interdit et on ne présente pas la possibilité de l'interdit dans la langue française.»

Le rôle du dramaturge n'est-il pas aussi de s'indigner?

– Rochelle Pomerance, responsable de la rubrique

Le lac aux deux falaises

DE GABRIEL ROBICHAUD

★ PRIX LITTÉRAIRE LE DROIT 2017, CATÉGORIE JEUNESSE

Dès les premières pages, on est frappé par l'absence de ponctuation, de didascalies et de décor, ce qui est inhabituel pour une pièce de théâtre. Or, l'absence mène à l'ambiguïté, au doute. Et c'est peut-être cela qu'a voulu explorer l'auteur quand il s'adresse à son public d'adolescents avec une langue telle qu'ils la parlent au quotidien, une langue authentique à la réalité canadienne.

Le lac aux deux falaises fait écho à certains aspects du nouveau roman. Les propos de Nathalie Sarraute qui écrit, dans *L'Ère du soupçon*, «Le temps n'était plus celui de la vie réelle mais celui d'un présent, d'un présent démesurément agrandi», s'appliquent

parfaitement à cette pièce à la fois énigmatique et ouverte à diverses interprétations : quête de l'adolescence qui rêve de l'invincible; fantasme qui permet d'échapper aux douleurs du présent; énigme de la vie avec toutes ses surprises.

Une pièce de théâtre qui intriguera les jeunes, surtout si elle est encadrée par une discussion approfondie en classe.

Critique de **Véra Nochtéva**, EAO, enseignante de français à la White Oaks Secondary School d'Oakville, Halton District School Board.



Le lac aux deux falaises; Prise de parole; Sudbury; 2016; ISBN 978-2-89423-963-6; 126 p.; 16,95 \$; Dimedia; 514-336-3941; dimedia.com

Le colosse des neiges de Campbellton

DE DENIS M. BOUCHER, ILLUSTRATIONS DE PAUL ROUX

★ PRIX TAMARAC 2017

Il n'est pas toujours facile de trouver un roman qui plaise à tout le monde. Heureusement, celui-ci propose des enfants intelligents, des adultes compliqués et une aventure dans un village acadien qui cache des secrets.

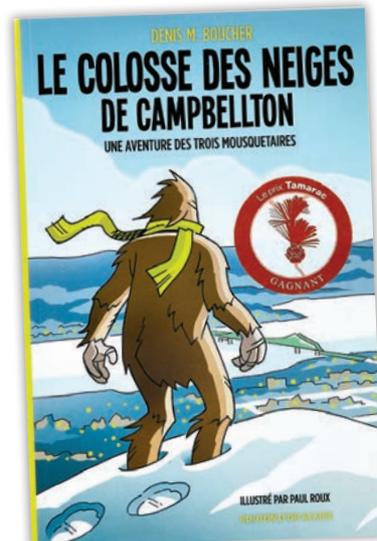
Ce polar concerne les trois mousquetaires : Mamadou, Ania et Gabriel. Ces enfants ont le talent rare de résoudre des mystères qui confondent les adultes. Au Nouveau-Brunswick, durant des tempêtes de neige, des gens ont vu un yéti, une bête énorme qui les terrorise.

Les thèmes de ce roman sont pertinents. Pourquoi croit-on encore aux monstres? Devrions-nous toujours nous méfier des bruits qui courent? Est-ce vrai que voir, c'est croire?

On retrouve un peu de la bête mythique d'Arthur Conan Doyle dans *Le chien des Baskerville*. Et comme Sherlock Holmes, Ania valorise le raisonnement logique et essaie de convaincre les garçons d'en faire autant pour résoudre ce mystère.

Heureusement, l'écrivain évite de créer des personnages stéréotypés. Les filles jouent au hockey aussi bien que les garçons, et Ania est une fille sûre d'elle-même. Cela facilite les discussions pendant nos cours abordant les clichés sur les filles et les garçons.

Si vous cherchez une histoire avec des éléments de suspense et des personnages qui font preuve d'une saine ouverture d'esprit, je vous encourage à lire ce roman avec vos élèves.



Critique de **Pamela AuCoin**, EAO, enseignante de français et d'études sociales (7^e année) pour le programme de français intensif à la Willowdale Middle School de Toronto, Toronto District School Board.

Le colosse des neiges de Campbellton; Bouton d'or Acadie; Moncton; 2015; ISBN 978-2-89750-001-6; 184 p.; 19,95 \$; Bouton d'or Acadie; 506-382-1367; boutondoracadie@nb.aibn.com; boutondoracadie.com

Le facteur de l'espace

DE GUILLAUME PERREAULT

★ PRIX TAMARAC EXPRESS 2017

Ce roman graphique relate les aventures extraordinaires de Bob, un facteur spatial qui distribue le courrier de planète à planète. Un matin, son patron modifie son trajet de distribution, et l'existence de Bob s'en trouve à jamais changée. Le facteur affrontera la pluie et la boue, survivra à la pollution de masse, échappera de justesse à une meute de chiens, rencontrera des nains et des géants, et ménagera des personnalités étranges comme ce monsieur Petit, qui exigera qu'il lui dessine un mouton.

Le lecteur averti pourra tracer des parallèles avec deux classiques de la littérature mondiale : *Les voyages de Gulliver* de Jonathan Swift et *Le petit prince* d'Antoine de Saint-Exupéry. Ainsi, Guillaume Perreault manie les



changements de taille relative de son personnage principal et, sur une planète où dort un volcan, un garçon à la rose et à la chevelure d'or mettra à rude épreuve la patience de Bob.

Les élèves de l'élémentaire apprécieront les péripéties de l'intrigue, alors que ceux du secondaire réfléchiront à l'intertextualité qui unit cette bande dessinée à d'autres œuvres, d'autres temps et d'autres lieux. Tous gagneront à se pencher sur la relation qui existe entre l'individu et son milieu, sur la gestion des différences physiques et culturelles, sur l'adaptation au changement et, enfin, sur le devenir d'une société et d'un monde qui n'existent pas encore.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11^e et 12^e année), Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

Le facteur de l'espace; La Pastèque; Montréal; 2016; ISBN 978-2-923841-89-2; 146 p.; 21,95 \$; Flammarion; 514-277-8807; flammarion.qc.ca

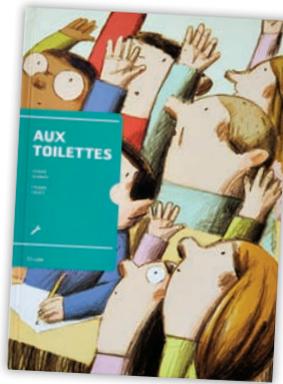
Aux toilettes

D'ANDRÉ MAROIS, ILLUSTRATIONS DE PIERRE PRATT

★ PRIX PEUPLIER 2017

C'est un jour comme les autres dans la classe de monsieur Francis, jusqu'à ce que Julie demande à aller aux toilettes et adopte un comportement bizarre à son retour. Suivent Thomas, Anne-Charlotte, Edgar, Marilou, puis toute la classe et même l'enseignant. Chacun revient avec une histoire et un air bizarre. Qu'y a-t-il donc dans ces fameuses toilettes?

Partant d'un fait banal de la vie quotidienne, l'auteur construit une histoire originale avec des personnages fort sympathiques en exploitant avec efficacité une structure récurrente, l'accumulation et un point de chute rigolo. Le texte de cet album pour les 5 à 8 ans est minimaliste; les dialogues sont mis en relief par un encadré de couleur, et de grandes illustrations vives et colorées au crayon apportent un excellent soutien au récit. Ce livre peut facilement servir d'amorce à une activité d'écriture en classe ou à une activité de création de saynètes. On pourra demander aux élèves de suggérer d'autres voyages imaginaires ou d'inventer une explication différente au mystère entourant les toilettes de l'école. Tous les éléments sont réunis pour que fleurissent des anecdotes empreintes de folie et de fantaisie!



Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante à contrat et traductrice-révisure, La Tuque (Québec).

Aux toilettes; Druide; Montréal; 2015; ISBN 978-2-89711-168-7; 32 p.; 19,95 \$; Druide; 514-484-4998; editions@druide.com; druide.com

Ski, Blanche et avalanche

DE PIERRE-LUC BÉLANGER

★ PRIX DU LIVRE D'ENFANT TRILLIUM 2017 (LANGUE FRANÇAISE)



Lisez la critique de ce livre dans la revue de décembre 2016 (page 36). Vous la trouverez sur notre site à oeo.ca → **Pour parler profession** → Archives.

La maison du hérisson

D'EVA CVIJANOVIĆ

6 PRIX INTERNATIONAUX DONT :

- ★ PRIX DU PUBLIC, FESTIVAL MONDIAL DU CINÉMA D'ANIMAFEST ZAGREB 2017
- ★ PRIX JEUNE PUBLIC, FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ANIMATION D'ANNECY 2017
- ★ COMPÉTITION OFFICIELLE JEUNESSE, FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ANIMATION D'OTTAWA 2017

Pour Hervé le hérisson, sa maison est le paradis. Il refuse poliment l'invitation à passer la nuit chez son amie Lili la renarde, préférant retourner chez lui. Contrariée et curieuse, cette dernière décide d'aller découvrir ce que son foyer a de si particulier. Trois autres animaux de la forêt (le loup, l'ours et le sanglier) se joignent à elle. S'ensuit un affrontement entre les trois compères et le hérisson puisqu'ils n'arrivent pas à voir la valeur de sa maison qu'ils dénigrent vertement. Lili, elle, finit par comprendre.



Inspiré de la célèbre histoire de Branko Ćopić, ce court-métrage d'animation en image par image, avec ses personnages et décors en feutre, recrée avec chaleur et justesse l'atmosphère de la forêt animée. Visant les jeunes de l'élémentaire, ce film se prête bien à une discussion en classe sur la définition du chez-soi, laquelle peut différer d'une personne à l'autre, et du sentiment de bien-être et de sécurité qu'on éprouve lorsqu'on est à la maison.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante à contrat et traductrice-révisure, La Tuque (Québec).

La maison du hérisson; ONF; Montréal; Bonobostudio (Croatie); 2017; 10 min; disponible sur le site CAMPUS de l'ONF et sur ONF.ca; 1-800-267-7710



Soutenez vos élèves ayant des troubles d'apprentissage (TA).



www.TAaLecole.ca

La vie en Rosie – L'épopée persane de Rosie Ming

D'ANN MARIE FLEMING

16 PRIX INTERNATIONAUX DONT :

★ **MEILLEUR FILM DE COLOMBIE-BRITANNIQUE ET MEILLEUR FILM CANADIEN, VANCOUVER INTERNATIONAL FILM FESTIVAL 2016**

★ **PRIX DU MEILLEUR LONG MÉTRAGE CANADIEN, REEL ASIAN 2016**

★ **MEILLEUR SCÉNARISTE/MEILLEUR SCÉNARIO CANADIEN – ANN MARIE FLEMING, VANCOUVER FILM CRITICS CIRCLE 2017**

★ **PRIX DES DROITS HUMAINS/COMPÉTITION DES CARACTÉRISTIQUES NARRATIVES, RIVERRUN INTERNATIONAL FILM FESTIVAL**

★ **MEILLEUR FILM INTERNATIONAL, JULIEN DUBUQUE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL**

Malgré la richesse des nombreux films de la collection de l'Office national du film du Canada, je dois avouer que j'en utilise très peu dans mes cours. J'ai donc été bien heureuse de pouvoir en visionner un pour cette rubrique.

Rosie Ming, une Canadienne d'origine



chinoise et persane, écrit secrètement des poèmes. Quand son premier recueil de poésie est publié, elle est invitée à un festival en Iran. C'est ainsi que commence sa quête inattendue pour retrouver son père, qui l'a abandonnée lorsqu'elle avait 7 ans. À travers les aventures de cette Canadienne qui ressemble à tant d'autres aujourd'hui, on apprend divers faits historiques intéressants. L'histoire est extrêmement bien ficelée et la fin est si touchante que j'en ai eu les larmes aux yeux!

Le film, sous-titré en français, est joué en anglais. Le langage métaphorique conviendrait mieux aux élèves à partir de la 6^e année. Ce film d'animation peut animer des discussions sur divers sujets, dont les cultures. Bon visionnement!

Critique de **Mélany Bouchard-MacPhail**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Béatrice-Desloges d'Ottawa, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est.

La vie en Rosie – L'épopée persane de Rosie Ming; ONF et Stickgirl Productions; Vancouver; 2016; 1 h 29 min; disponible sur le site CAMPUS de l'ONF et sur **ONF.ca**; 1-800-267-7710



Même pas vrai

DE LARRY TREMBLAY,

ILLUSTRATIONS DE GUILLAUME PERREULT

★ **PRIX TD 2017**

L'enseignante de Marco a donné à la classe la tâche de réaliser «un reportage comme à la télé». À 7 ans et demi, Marco est curieux et, armé d'un micro imaginaire, il va rendre compte des faits les plus intrigants de la vie familiale, de ses relations amicales et de ses explorations quotidiennes.

Les lecteurs ne s'ennuient pas à suivre Marco dans ses aventures de journaliste en herbe. Son sens de l'observation, son questionnement perpétuel, son imagination aux frontières du réel et du fantastique, sa candeur et son obstination sont autant de traits qui font de ses récits et de ses descriptions des tableaux drôles,

saisissants et instructifs. Les illustrations qui accompagnent le texte confèrent aux histoires le statut de légendes.

Avec Marco, les élèves du cycle primaire s'amuseront à découvrir le sens des expressions comme «une hirondelle ne fait pas le printemps» et décoderont ainsi le sens implicite des reportages. Enfin, *Même pas vrai* aborde des contenus du cours d'éducation physique et santé : l'alimentation, le maintien d'une bonne condition physique, la croissance du corps et l'incidence de nos choix sur la santé.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11^e et 12^e année), Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

Même pas vrai; Éditions de la Bagnole; Montréal; 2016; ISBN 978-2-89714-137-0; 192 p.; 29,95 \$; Les messageries ADP; 514-523-1600; adpcommandes@messagingadp.com; **messaging-adp.com**

150 BOUGIES

Notre beau pays fête ses 150 ans! Plusieurs ressources sont à la disposition du personnel enseignant pour célébrer la diversité géographique et humaine du Canada. Même si c'est décembre, il n'est jamais trop tard pour partager notre fierté d'un océan à l'autre.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

150 ET MOI

oct-oeo.ca/f95me6

Téléchargez des guides et des documents d'information gratuits. Cliquez sur le «Guide interdisciplinaire à l'intention des enseignants» pour trouver des activités selon les provinces et territoires. Les élèves de 12^e année en éducation religieuse, par exemple, apprendront comment s'engager dans le travail communautaire.



#ENCEJOUR

oct-oeo.ca/p54fvd

Voici une liste d'articles qui portent sur des événements qui ont marqué l'histoire de notre pays. Du fameux Jour J aux Canadiens de Montréal en passant par Kim Campbell, la première femme à la tête du gouvernement du Canada, vous trouverez assurément des renseignements utiles et, surtout, de source fiable.



POINT DE VUE SUR LE CANADA

oct-oeo.ca/846x5b

Cliquez sur «Tourner son propre film Canada 150 – soutien aux enseignants» et découvrez une fiche d'activités en lien avec les programmes d'études aidés par la technologie. Les 18 fiches d'activités portent, par exemple, sur la danse, l'identité, les médias et l'art. Petit bémol : certaines des vidéos sont en anglais.



MUSÉE CANADIEN DE L'HISTOIRE

oct-oeo.ca/uheu62

Planifiez votre visite avec une foule d'activités pré-visite. Ou alors, cliquez sur «Ressources en ligne pour les enseignants» pour profiter d'expositions virtuelles et de modules d'apprentissage en ligne, ainsi que des jeux et des activités en lien avec le curriculum de l'Ontario (p. ex., musée virtuel de la Nouvelle-France).



CLASSES VIRTUELLES

oct-oeo.ca/275nb7

Ce site permettra aux élèves de tous âges de suivre virtuellement l'expédition Canada C3, qui explore la diversité de notre pays, sous quatre thèmes : environnement, engagement-jeunesse, réconciliation, diversité-inclusion. Vous pourrez même communiquer avec une autre classe ailleurs au Canada.



RADIO-CANADA

oct-oeo.ca/hnn5mk

Le portail thématique de notre société d'état offre des activités sur les célébrations du 150^e autant à la télé, la radio que sur le web. Pour les petits, cliquez sur le jeu «Ton histoire est une épopée» afin de tester leurs connaissances. Pour les plus grands, cliquez sur «Afficher plus» pour toute une gamme de vidéos intéressantes.



DES MATHS ET DES AILES

Pour enseigner les maths et le codage informatique en 3^e année, une enseignante d'informatique utilise les chauves-souris!

DE STEFAN DUBOWSKI



Lisa Floyd, EAO, a le don de rendre les maths intéressantes pour ses élèves de 3^e-4^e année.

DÉFI : Rendre les mathématiques et le codage informatique plus tangibles

SOLUTION : Proposer aux élèves une activité liant les mathématiques et le codage avec un sujet qui les intéresse

LEÇONS RETENUES : Lisa Floyd, EAO, enseigne l'informatique et les mathématiques pour le Thames Valley District School Board (en congé autorisé et instructrice à la faculté d'éducation de l'Université Western). Elle se rend régulièrement dans des classes pour montrer aux élèves que les mathématiques et l'informatique peuvent faire bon ménage. Dernièrement, au cours d'un projet mené avec la classe de 3^e-4^e année de Scott McKenzie, EAO, de la New Dundee Public School près de Kitchener, M^{me} Floyd et son équipe (Ryan Matthews, EAO, et Katrina Massey, EAO) se sont servis d'un sujet qui intéressait les élèves pour les initier aux mathématiques et au codage.

M^{me} Floyd a rencontré M. McKenzie au cours du Programme d'apprentissage et

de leadership du personnel enseignement. Il dirigeait un de ces programmes pour le Waterloo Region District School Board et enseignait le codage à ses élèves.

À l'époque, la classe, formée d'élèves de 8 et 9 ans, étudiait les chauves-souris : leur habitat, leur alimentation et leur façon d'utiliser l'écholocalisation. Afin de tirer parti de l'intérêt marqué des élèves pour ces animaux, M^{me} Floyd et son équipe ont conçu une activité sur ce thème.

D'abord, les élèves ont appris à programmer des microcontrôleurs, de simples ordinateurs conçus pour exécuter des tâches faciles, comme allumer une lumière. Ils ont ensuite appris à programmer les appareils servant à maîtriser les capteurs ultrasoniques qui, tout comme la faculté d'écholocalisation des chauves-souris, permettent de mesurer la distance.

Ensuite, les élèves ont dû programmer les capteurs servant à localiser un objet à une certaine distance, disons 60 centimètres. Ils devaient mesurer la distance, puis se tenir à cet endroit pour utiliser les capteurs visant à vérifier leur emplacement.

À VOUS DE JOUER!

Si vous ignorez tout du codage informatique, des enseignants partout dans la province se feront un plaisir de vous aider :

- Lisa Floyd, EAO, Thames Valley District School Board; lisafloyd834@gmail.com
- Scott McKenzie, EAO, Waterloo Region District School Board; scott_mckenzie@wrdsb.ca
- Stacey Wallwin, EAO, Superior-Greenstone District School Board; swallwin@sgdsb.on.ca
- Tyler Hankinson, EAO, Algoma District School Board; hankint@adsb.on.ca
- Peter Anello, EAO, Nipissing-Parry Sound Catholic District School Board; anellop@npsc.ca

«Nous avons ensuite présenté le raisonnement proportionnel, raconte M^{me} Floyd. J'ai demandé aux enfants s'ils pouvaient se tenir aux deux tiers de cette distance. Ils ont ainsi dû trouver ce que représentaient les deux tiers de 60.» Ils ont vérifié leurs calculs au moyen du capteur.

OBSERVATIONS : «Les élèves étaient motivés et enchantés», de dire M^{me} Floyd. Non seulement ont-ils travaillé sur des problèmes liés à un sujet qu'ils avaient envie d'explorer, mais ils ont instantanément reçu une rétroaction, sans l'aide de l'enseignant. «Il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils réussissent du premier coup, et c'est une bonne chose qu'ils échouent d'abord, explique M^{me} Floyd. Des recherches montrent que, d'une certaine façon, il faut essayer des échecs, car c'est un bon moyen d'apprendre; et les élèves constatent que la réussite vient en persévérant.» ■

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux ([oct-oeeo.ca/mediasociaux](http://oct-oeeo.ca/)) oriente votre jugement professionnel pour utiliser la technologie.

CONSEIL : Mettez les élèves au défi! Lisa Floyd, EAO, a décidé de voir si les élèves seraient en mesure de coder à l'aide d'un programme plus avancé puisqu'ils avaient déjà de l'expérience avec un programme de base. Résultat : ils ont relevé le défi plus facilement que prévu!

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

ÉLECTIONS DU CONSEIL 2018

SERVIR L'INTÉRÊT DU PUBLIC

Notre raison d'être est de réglementer la profession enseignante en Ontario dans l'intérêt du public – votre intérêt.



Le travail des 37 membres du conseil, dont 23 sont élus, contribue à façonner l'avenir de l'éducation en Ontario :

- modifications réglementaires;
- élaboration et approbation des lignes directrices de cours menant à une QA;
- examens d'agrément des programmes de formation des facultés d'éducation de l'Ontario;
- recommandations professionnelles;
- consultation et communication;
- et bien plus encore.

Songez à présenter votre candidature

L'enseignement vous tient à cœur. Vous vous souciez de l'avenir de la profession, du maintien de normes professionnelles élevées et de la formation des nouveaux pédagogues.

Vous comprenez la communauté éducative, ses forces et ses besoins.

Vous vous engagez à promouvoir le professionnalisme en enseignement et à servir le public.

Vous avez de solides compétences en communication et une grande capacité d'écoute, et faites preuve de civisme et d'ouverture d'esprit face aux nouvelles idées.

Vous prônez la démocratie, l'excellence en matière de régie et une planification stratégique qui vise à concrétiser notre vision, notre mission et nos objectifs.

Vous favorisez l'épanouissement personnel et le perfectionnement professionnel. Vous n'hésitez pas à servir de mentor et à mettre vos talents de leader au service de vos pairs.

Il y a 23 postes élus au conseil. L'un d'entre eux vous conviendrait très bien! **Vous avez jusqu'au 1^{er} décembre pour poser votre candidature.**

FAITES UNE DIFFÉRENCE EN DEVENANT MEMBRE DU CONSEIL

Les membres du conseil jouent un rôle important dans l'évolution du professionnalisme du personnel enseignant de l'Ontario. Entre autres, ils :

1) définissent notre vision, notre mission, nos valeurs et nos stratégies prioritaires :

Les membres du conseil développent des stratégies pour orienter nos activités et pour nous aider à concrétiser notre vision, notre mission et nos objectifs.

2) interagissent directement avec la ministre de l'Éducation de l'Ontario :

Au moins une fois par an, les membres du conseil se réunissent avec la ministre pour discuter des grands enjeux touchant le secteur de l'éducation de la province.

3) examinent les modifications réglementaires et formulent des recommandations :

Les membres du conseil recommandent des modifications réglementaires dans l'intérêt du public. Par exemple, en mars dernier, le conseil a réclamé des modifications au Règlement sur l'élection

Pour en savoir plus sur les élections, consultez oct-oeo.ca/election2018, appelez notre ligne d'info au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-222), poste 558, ou écrivez-nous à votrechoix@oeo.ca.

des membres du conseil afin de rationaliser le processus électoral et de mise en candidature, notamment en simplifiant le bulletin de vote de façon à permettre aux membres de voter pour des candidats représentant les systèmes où ils travaillent et en reconnaissant toutes les autorités scolaires de la province comme employeurs admissibles.

4) dialoguent avec nos membres :

L'assemblée annuelle des membres permet aux membres du conseil d'avoir un contact direct avec les intéressés, de présenter les bilans des comités pour l'année et de poser des questions à la présidente ou au président du conseil et au registraire de l'Ordre. La séance est diffusée en direct et les membres

du conseil ont l'occasion de répondre à des questions qui leur sont posées en ligne à l'avance. Au cours de l'année, les membres du conseil participent à des activités partout en Ontario visant à resserrer les liens avec nos membres et le public. De plus, les membres du conseil participent à des groupes de discussion sur nos initiatives avec nos membres et des parents.

5) décident du contenu des lignes directrices :

Les cours menant à une QA font partie intégrante de l'apprentissage professionnel. Les membres du conseil prennent régulièrement des décisions sur les lignes directrices des cours qu'offrent les fournisseurs au personnel enseignant.

6) soulignent le professionnalisme en enseignement :

Tous les ans, nous octroyons trois bourses de 2 000 \$ chacune à des étudiantes et étudiants en enseignement. Les membres du conseil supervisent la remise des bourses, le processus de sélection et le financement. Ce programme autosuffisant fournit une aide financière à des étudiants passionnés qui aspirent à un grand idéal pour l'enseignement.

7) assurent une saine gestion des finances :

Le financement de nos activités relève de la responsabilité directe des membres du conseil, qui définissent l'orientation des politiques et approuvent notre budget, tout en veillant au respect de nos engagements en matière de gestion responsable. ■

**Posez votre candidature aux élections du conseil de 2018
au plus tard le vendredi 1^{er} décembre 2017!**

C'est facile d'être vert!



Les membres peuvent désormais choisir de recevoir leur trousse de renouvellement par courriel.

Faites le changement dans la section réservée aux membres à oct-oeeo.ca/connexion.

Cette option est disponible seulement :

- si vous n'avez pas encore renouvelé votre inscription à l'Ordre;
- pour les années à venir.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



NOUVELLES DE L'ORDRE

RECOMMANDATION PROFESSIONNELLE SUR L'INTIMIDATION

L'automne dernier, nous sommes allés dans six villes de l'Ontario pour susciter un débat sur notre plus récente recommandation professionnelle sur la façon de mieux réagir à l'intimidation entre élèves approuvée en juin par notre conseil. Parmi les personnes présentes, notons des représentants de conseils scolaires locaux, de comités de parents, de fédérations et d'associations, de facultés d'éducation, du ministère de l'Éducation, d'élèves conseillers, de services de police, ainsi que d'experts du Centre canadien de protection de l'enfance et du Canadian Safe School Network.



TORONTO

Le 5 octobre, nous avons lancé notre recommandation professionnelle dans nos bureaux de Toronto. Les conférenciers – (de gauche à droite) Joe Jamieson, EAO, modérateur et registraire adjoint; Bill Byrd, président du Canadian Safe Schools Network; Noni Classen, directrice de l'éducation du Centre canadien de protection de l'enfance; Ted Libera, directeur de la coordination centrale de la branche Caring and Safe Schools du Toronto District School Board; et Megan McGarry, agente du Service de police de Toronto – ont discuté du problème de société que constitue l'intimidation, de même que de l'approche à l'échelle du secteur qui est nécessaire pour y réagir efficacement.

OTTAWA

À Ottawa, le 6 octobre, des intervenants en éducation ont dialogué avec des représentants de l'Ordre, des services de police et des services de protection de l'enfance pour favoriser une meilleure compréhension des caractéristiques de l'intimidation. Les points de vue des élèves conseillers étaient importants pour permettre au groupe de discussion d'explorer la façon d'aider les enseignants et les administrateurs à détecter les signes d'intimidation, ainsi qu'à intervenir tôt afin d'atténuer les incidents et d'en diminuer le nombre.



THUNDER BAY

Le 26 octobre, nous étions à Thunder Bay pour recommander à nos membres de passer en revue les protocoles, d'intervenir tôt, de soutenir les élèves, de favoriser la divulgation et de fournir un encadrement adapté pour mieux réagir à l'intimidation. La recherche révèle que, chez les élèves, 78 % ont été témoins de gestes d'intimidation, mais que moins de la moitié sont intervenus.



NORTH BAY

Des statistiques récentes indiquent que 58 % des élèves sont victimes d'intimidation et que 30 % en intimident d'autres. La sensibilisation des pédagogues et la réflexion sont déterminantes quand il s'agit de prévenir l'intimidation. Ces messages clés et bien d'autres étaient au centre d'un débat d'experts tenu le 24 octobre, à North Bay.



PETERBOROUGH

Notre recommandation contribue à renforcer nos normes d'exercice et de déontologie : empathie, confiance, respect et intégrité. Cette thématique était au cœur d'une discussion d'experts, tenue le 30 octobre à Peterborough, avec des intervenants en éducation et des membres de la communauté.



WINDSOR

La dernière séance d'information a eu lieu le 1^{er} novembre à Windsor, où parents, représentants des conseils scolaires et des services de police, experts en matière de sécurité des enfants et représentants de l'Ordre se sont entretenus au sujet de la recommandation professionnelle sur l'intimidation.

EN CAS DE PLAINTE

Pour les professions réglementées, confiance et responsabilité sont l'avant et le revers de la médaille. Les deux contribuent à leur valeur, et la façon de réagir aux plaintes en est une composante clé.

Pourquoi fait-on confiance à une profession? Il est indispensable d'être responsable au plus haut niveau au chapitre de la formation et des normes. Les professionnels doivent également rendre des comptes aux personnes qui se prévalent de leurs services, dont le public, les employeurs, les organismes de réglementation et les pairs.

Parfois, certaines personnes ne répondent pas aux attentes de leur profession. Dans ce cas, leur organisme de réglementation est tenu de prendre des mesures.

Comment ce processus fonctionne-t-il à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario? Dans les prochains numéros de *Pour parler profession*, nous explorerons les étapes de notre processus :

- plaintes
- enquêtes
- règlement des plaintes
- audiences disciplinaires, décisions et conclusions.

La minutie et la légitimité de ces activités sont cruciales pour faire en sorte que le public accorde sa confiance à la profession et à l'Ordre, et pour maintenir cette confiance.

Les particuliers peuvent formuler des plaintes de toutes sortes contre les membres de la profession. L'objectif de l'Ordre est de faire son devoir dans l'intérêt du public, et de faire respecter les normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante.

Les normes fournissent un cadre de principes. Elles décrivent les connaissances, les compétences et les valeurs intrinsèques à la profession enseignante en Ontario. Elles orientent également le jugement professionnel et les gestes des membres.

L'Ordre a l'autorité au chapitre des allégations de faute professionnelle (tel

qu'il est énoncé dans le Règlement sur la faute professionnelle) ainsi que des allégations d'incompétence et d'incapacité. Pour assumer cette responsabilité, il doit enquêter sur les plaintes déposées contre ses membres, et traiter les questions de discipline et d'aptitude professionnelle.

Les plaintes sont relativement rares si l'on tient compte du fait que l'Ordre compte plus de 238 000 membres. L'an dernier, le comité d'enquête a examiné 653 plaintes, ce qui ne représente qu'un peu plus de 0,25 pour cent des membres.

Le dépôt d'une plainte ne signifie pas forcément qu'il y a eu faute professionnelle. Certaines plaintes se révèlent sans fondement, tandis que d'autres peuvent être traitées sans la tenue d'audiences formelles. En moyenne, une centaine de membres seulement doivent se présenter à une audience publique chaque année.

Quel que soit le nombre, l'Ordre est tenu d'examiner toutes les plaintes qui lui sont acheminées par l'entremise d'un comité d'enquêtes préliminaires.

Équité procédurale

Les plaintes doivent être formulées par écrit ou sous la forme d'un enregistrement. Les membres en cause sont présumés innocents jusqu'à preuve du contraire. Ils ont droit à l'équité procédurale, y compris au droit de réagir et de se défendre.

Sur les 653 plaintes déposées l'année dernière, 273 provenaient du public et 67 de membres de l'Ordre. Les 313 plaintes restantes ont été déposées par le registraire. Le registraire peut amorcer une enquête après avoir été informé de certains faits concernant un membre. Les avis formulés par les employeurs font partie de ces renseignements.

Du côté des employeurs, ils ont le devoir de signaler à l'Ordre les membres qui ont été reconnus coupables de certains actes criminels, qui ont dû répondre de certaines accusations criminelles ou dont les fonctions ont été limitées en raison d'une faute professionnelle.

Par exemple, si un conseil scolaire met fin à l'emploi d'un membre de l'Ordre ou limite ses fonctions en raison d'une faute professionnelle, il doit le signaler à l'Ordre dans un délai de 30 jours.

Les problèmes concernant un membre ne constituent pas tous une faute professionnelle. Par exemple, lorsqu'un parent se dit insatisfait du plan d'enseignement individualisé de son enfant et de la manière dont son enseignant l'utilise, ce type de question est habituellement du recours de l'employeur.

Les employeurs ont également l'autorité de s'occuper d'un enseignant qui arrive au travail en retard ou qui prend un congé de maladie injustifié. La résolution d'un tel problème relève de la relation employeur-employé, comme dans n'importe quel lieu de travail.

Toutefois, des raisons claires expliquent pourquoi les employeurs ne peuvent pas traiter seuls certaines plaintes ou certains cas où l'on soupçonne que des normes n'ont pas été respectées.

Premièrement, chaque employeur a sa propre façon de traiter et de résoudre ces plaintes. Le public au sens large ne sera pas conscient des ramifications si des mesures disciplinaires sont requises. L'Ordre s'est doté d'un processus uniforme relatif aux plaintes et est responsable de signaler au public les questions touchant la discipline.

Deuxièmement, les employeurs sont responsables du rendement et du comportement de leur personnel. C'est la nature de la relation employeur-employé. En revanche, les responsabilités des ordres professionnels sont liées à l'agrément et à la perception qu'a le public d'une profession dans son ensemble; ce mandat est donc beaucoup plus large.

Les membres en cause doivent sentir que le processus est équitable. Les

DANS L'INTÉRÊT DU PUBLIC

comités d'enquête initiale qui examinent les plaintes sont composés de membres de la profession élus et de membres du public nommés. Cela permet de regrouper divers points de vue se rapportant au problème, y compris ce que cela signifie pour les pairs de respecter les normes de la profession.

Si vous réfléchissez à la mission de l'Ordre, qui est de réglementer la profession enseignante dans l'intérêt du public en établissant des normes éthiques et professionnelles élevées, vous vous rendez compte que les plaintes, les enquêtes, la résolution des plaintes et les audiences sont toutes des dimensions qui touchent au respect de ces normes.

Pour mériter le *droit* de s'autoréglementer dans l'intérêt du public, l'Ordre doit montrer qu'il *sert* cet intérêt. Le processus de plainte est une composante essentielle de ce service.

Ne manquez pas notre prochain article sur les enquêtes qui paraîtra dans le numéro de mars 2018. ■

RÉUNION DU CONSEIL

À sa réunion du 27 septembre 2017, le conseil de l'Ordre a :

- dit au revoir à Marie-Louise Chartrand et Robert Gagné, et les a remerciés de leurs sept années de service public;
- reçu une présentation de l'Institute for Catholic Education demandant au conseil d'envisager de modifier le Règlement sur l'agrément des programmes de formation en enseignement ainsi que le *Guide d'agrément à l'intention des fournisseurs* afin d'uniformiser le programme de formation pour enseigner dans les écoles catholiques de langue anglaise de la province;
- reçu le rapport trimestriel du registraire;
- reçu le rapport financier trimestriel daté du 31 juillet 2017;
- reçu le rapport trimestriel de la présidente;
- approuvé des modifications visant à actualiser la recommandation

professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux;

- appuyé l'exposition permanente des illustrations de Bruce Beady, EAO, artiste anishinaabe et membre de l'Ordre, lesquelles représentent les normes d'exercice et de déontologie;
- recommandé à la ministre de l'Éducation de modifier le Règlement sur les qualifications requises pour enseigner afin d'inclure les qualifications technologiques initiales sur le certificat de qualification et d'inscription;
- recommandé à la ministre de l'Éducation de modifier le Règlement sur la faute professionnelle et la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* afin de remplacer toute mention de la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille* par la *Loi de 2017 sur les services à l'enfance, à la jeunesse et à la famille*, le jour de l'entrée en vigueur de cette dernière loi. ■



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

MISSION

L'Ordre réglemente la profession enseignante en Ontario dans l'intérêt du public en fixant des normes d'exercice et de déontologie élevées pour ses membres et en veillant à ce qu'elles soient respectées.

VISION

Digne de confiance pour réglementer la profession enseignante.

VALEURS

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'engage à défendre :

- l'intérêt du public
- la qualité, l'excellence et le professionnalisme
- l'honnêteté et l'intégrité
- la reddition de comptes et la transparence
- l'efficacité, l'efficacé et la responsabilité financière
- la durabilité
- l'inclusion et le respect de la diversité
- le respect et le travail d'équipe entre les membres du conseil de l'Ordre, le personnel de l'Ordre et les intervenants communautaires, chaque partie respectant le rôle de l'autre.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

- 1) Encourager davantage de membres à participer au travail de l'Ordre, plus particulièrement les membres dans des milieux non traditionnels, y compris les enseignantes et enseignants à la retraite, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.
- 2) Élaborer des stratégies pour faciliter le perfectionnement professionnel continu des membres.
- 3) Établir un plan de communication à long terme complet comprenant d'autres organismes de réglementation par l'entremise du site web de l'Ordre et d'autres véhicules de communication pour :
 - informer le public des objectifs et des processus de l'autoréglementation
 - développer, parmi les membres du public, une appréciation de la valeur de l'autoréglementation
 - améliorer la transparence de l'Ordre.
- 4) Améliorer l'efficacité et le processus de reddition de comptes du conseil et de ses comités par :
 - le perfectionnement professionnel sur la bonne régé
 - la clarification des rôles appropriés des membres du conseil et du personnel
 - la simplification et l'amélioration des processus du conseil
 - le recensement, l'examen et l'amélioration des pratiques des comités
 - la mise en œuvre de mesures officielles pour veiller à la reddition de comptes
 - la sollicitation de tierces parties pour mener des examens périodiques.

DEVOIR DE SURVEILLER LES ÉLÈVES

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre les membres de l'Ordre et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

Le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les affaires dont l'enquête est en cours sont confidentielles. Fondés sur des faits réels, les cas suivants informeront nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés par souci de confidentialité.

Le comité d'enquête s'est penché sur les cas suivants qui traitent du devoir de surveiller les élèves. Ces cas n'ont cependant pas fait l'objet d'une audience disciplinaire, car il a été estimé qu'une telle issue ne convenait pas.

Cas n° 1

Un conseil scolaire a signalé à l'Ordre qu'une enseignante avait autorisé des élèves du secondaire à rester sans surveillance. Par exemple, elle a accroché une note à la porte de sa salle de classe indiquant aux élèves qu'ils devaient se trouver un ordinateur de libre dans l'école pour terminer leur travail. Plusieurs d'entre eux en ont profité pour se promener dans les couloirs ou aller à la cafétéria.

La première fois qu'on l'a interrogée, l'enseignante a répondu qu'elle était dans sa salle de classe. Néanmoins, lorsqu'on l'a interrogée davantage, elle a expliqué qu'elle était allée s'installer au laboratoire informatique au milieu du cours. Elle croyait suivre le protocole scolaire établi en autorisant les élèves à aller à la bibliothèque et à la salle de documentation pour y utiliser les ordinateurs. Elle a aussi déclaré que plusieurs membres du personnel avaient confirmé qu'elle était bien avec sa classe ce jour-là.

Cas n° 1 : Rappel. Selon le comité, l'enseignante n'a pas mis en place des conditions adéquates ou appropriées pour assurer la sécurité des élèves et pour appuyer leur apprentissage en tout temps. Le comité a souligné que le fait de laisser les élèves sans surveillance posait un risque accru pour leur sécurité.

Cas n° 2 : Avertissement. L'allégation relative au défaut de surveiller adéquatement une jeune élève ayant

Cas n° 2

Un père a porté plainte après que la police eut retrouvé sa fille de six ans, laquelle a des besoins particuliers, en train de marcher dans une rue achalandée alors qu'elle aurait dû être à l'école. Selon la documentation, un enseignant surveillait un groupe d'élèves du jardin d'enfants dans la cour de l'école. Ils étaient dehors depuis environ 45 minutes lorsqu'il les a rassemblés pour rentrer. En les comptant, il a réalisé que l'élève manquait à l'appel et il a alors averti la direction.

L'enseignant a reconnu la gravité de l'incident ainsi que le fait qu'il n'avait pas pris des mesures de surveillance suffisamment strictes.

Cas n° 3

Un conseil scolaire a avisé l'Ordre qu'une enseignante aurait laissé une classe de 6^e année sans surveillance. Pendant son absence, un élève s'est emparé d'un balai et en a pourchassé un autre dans la salle de classe. Un des élèves est alors tombé et a renversé des chaises, dont une a blessé un autre élève à la main.

L'enseignante a déclaré qu'elle était sortie brièvement dans le couloir avec un élève qui voulait lui montrer le hamster qu'il avait amené à l'école.

des besoins particuliers était une source d'inquiétude pour le comité.

Cas n° 3 : Avertissement. Le comité a jugé troublant que l'enseignante ait laissé les élèves de sa classe sans surveillance, période durant laquelle un élève s'est blessé.

Cas n° 4 : Admonestation. Le comité s'est dit extrêmement préoccupé par le fait que l'enseignante n'avait pas surveillé adéquatement les élèves lors d'un voyage à Cuba comme elle l'aurait dû.

Cas n° 4

Un conseil scolaire a signalé à l'Ordre qu'une enseignante du secondaire avait reconnu avoir omis de surveiller adéquatement des élèves lors d'un voyage scolaire à Cuba. Le conseil scolaire a précisé qu'elle avait manqué de monter la garde durant la nuit de façon régulière, appropriée et vigilante.

L'enseignante a également permis aux élèves de boire de l'alcool dans leur chambre.

Cas n° 5

Un conseil scolaire a informé l'Ordre qu'un enseignant de technologie des transports du secondaire ne s'était pas aperçu que des élèves avaient quitté la classe et qu'ils étaient sortis de l'école, car il ne faisait pas l'appel au début du cours. Il a également permis à des élèves de faire fonctionner des machines de façon non sécuritaire.

L'enseignant a reconnu le bien-fondé des inquiétudes exprimées, ajoutant qu'elles étaient liées au grand nombre d'élèves dans la classe ainsi qu'au manque de précision des renseignements qu'il avait reçus au sujet de l'équipement.

Si vous aviez été membre du comité d'enquête, qu'auriez-vous donné à ces enseignantes et enseignants pour leur faire part de vos préoccupations?

- Admonestation en personne (plus sévère)
- Admonestation par écrit
- Avertissement par écrit
- Avis par écrit
- Rappel par écrit (moins sévère).

Cas n° 5 : Admonestation en personne.

Selon le comité, l'enseignant n'était pas au courant des allées et venues de ses élèves, car il ne faisait pas l'appel. Le comité s'est également dit préoccupé par le fait que l'enseignant n'avait pas assuré leur sécurité quand ils utilisaient les machines. Il a ajouté qu'il incombe à l'enseignant de comprendre et de respecter toutes les règles de sécurité. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

L'Ordre émet des recommandations professionnelles (oct-oeo.ca/recommandations) afin d'orienter le jugement et la pratique professionnels de ses membres. Pour plus de renseignements sur les normes de déontologie de la profession enseignante, consultez oct-oeo.ca/déontologie.

Membre : Corinne Bernadeth Christina Braam-Carew, EAO

N° de membre : 421934

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Corinne Bernadeth Christina Braam-Carew, ancienne enseignante du Peel District School Board, et l'a reconnue coupable de faute professionnelle et incompétente.

M^{me} Braam-Carew a reçu l'autorisation d'enseigner en octobre 1998. Elle n'était pas présente aux audiences publiques des 20 octobre 2016 et 3 avril 2017, et n'y était pas représentée par un avocat.

La direction de son école a effectué trois évaluations de son rendement en enseignement, lequel a été jugé insatisfaisant. Le sous-comité était d'avis qu'elle avait fait preuve d'un manque de connaissances, de compétence ou de jugement et d'indifférence pour le bien-être de ses élèves.

Le sous-comité a ordonné à M^{me} Braam-Carew de se présenter devant lui pour qu'elle reçoive une réprimande.

M^{me} Braam-Carew doit aussi suivre à ses frais et réussir un cours menant à une qualification de base additionnelle ou à une qualification additionnelle abordant le curriculum, la planification de leçon, les stratégies pédagogiques et l'évaluation de l'apprentissage des élèves.

Elle doit réussir ce cours avant de reprendre un poste en enseignement dans une école publique ou privée en Ontario ou d'occuper un poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

De plus, après avoir repris un poste en enseignement, elle doit prendre toutes les mesures raisonnables pour que son employeur effectue deux évaluations de son rendement dans les deux ans suivant le début de son emploi.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La gravité de la conduite de M^{me} Braam-Carew, soit l'omission d'enseigner avec application et son refus d'améliorer sa pratique malgré le soutien fourni, montre au comité qu'une réprimande est nécessaire. La réprimande permet au comité d'aborder directement avec M^{me} Braam-Carew son désengagement et son manque d'intérêt face au processus d'amélioration.»

Le sous-comité a ajouté : «M^{me} Braam-Carew n'a pas participé au processus de discipline; elle refuse donc d'assumer les conséquences de ses gestes. Le comité se préoccupe de la gouvernabilité de M^{me} Braam-Carew, étant donné son refus de participer à ce processus.»

Membre : Leanora Brown, EAO

N° de membre : 170623

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné que Leanora Brown, ancienne enseignante du Toronto Catholic District School Board, soit réprimandée pour avoir :

- utilisé un langage inapproprié et fait des remarques déplacées à ses élèves;
- fait des remarques sexuellement explicites à ses élèves; et
- mis ses élèves mal à l'aise quand elle leur a montré combien elle était souple en faisant des culbutes et en

se mettant les jambes par-dessus la tête, au lieu d'enseigner le programme-cadre de français.

M^{me} Brown a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1987. Elle n'était pas présente à l'audience du 2 mai 2017 et n'y était pas représentée par un avocat.

Le sous-comité a reconnu M^{me} Brown coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande, et ce, dans les 60 jours suivant la date de l'ordonnance.

De plus, avant d'occuper un poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, elle doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les limites professionnelles à respecter avec les élèves.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «L'utilisation de jurons, d'insultes et de langage raciste par M^{me} Brown, ses attaques contre les élèves, ses remarques sexuellement explicites liées à des expériences personnelles ainsi que ses exercices d'étirement en classe constituent une conduite qui ne sied pas au statut de membre.»

Membre : Richard S. Buckley

N° de membre : 438110

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Richard S. Buckley, ancien enseignant du Bluewater District School Board, pour avoir eu une relation sexualisée avec une élève.

Le sous-comité a entendu cette affaire les 15 et 16 novembre 2016 et le 6 avril 2017. M. Buckley a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2000. Il n'était pas présent à l'audience, mais y était représenté par un avocat.

M. Buckley a essayé d'isoler l'élève en lui demandant de la rencontrer en privé et d'aller se promener en voiture. Quand il était hospitalisé pour trouble mental, il a dit à l'élève qu'il allait se suicider. Il a aussi fait pression sur elle pour qu'elle dissimule leur relation, laquelle a commencé par texto et/ou Facebook.

L'Ordre avait déjà reconnu M. Buckley coupable d'avoir harcelé une collègue.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Buckley coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant 24 mois. Il lui a également enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande, et ce, dans les six mois suivant la date de l'ordonnance.

De plus, dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance, M. Buckley doit suivre à ses frais et réussir un ou plusieurs cours sur les normes de déontologie de l'Ordre (empathie, respect, confiance, intégrité) et sur les limites professionnelles à respecter avec les élèves.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Buckley a profité de sa position en tant qu'enseignant pour exercer son influence sur une élève. La manière dont il a agi a fait croire à l'élève que sa vie était entre ses mains. Un tel chantage affectif représente une violation flagrante du devoir de M. Buckley de veiller au bien-être affectif de l'élève.»

Membre : Genevieve Huguette
Emmanuelle Charlton-Rogers

N° de membre : 506691

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Genevieve Huguette Emmanuelle Charlton-Rogers, ancienne enseignante du Simcoe Muskoka Catholic District School Board, pour avoir entretenu une relation amoureuse et d'ordre sexuel avec une élève.

M^{me} Charlton-Rogers a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2006. Elle n'était pas présente à l'audience du 25 avril 2017 et n'y était pas représentée par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^{me} Charlton-Rogers coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[La révocation] fera comprendre à la profession et au public l'importance de respecter des limites appropriées entre élèves et enseignants, et le fait que toute conduite inappropriée ne saurait être tolérée.»

Membre : Heather Elizabeth Earl

N° de membre : 165174

Décision : Révocation et réprimande

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'Heather Elizabeth Earl, ancienne enseignante du Kawartha Pine Ridge District School Board, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel à un élève.

M^{me} Earl a entretenu une relation d'ordre sexuel avec un élève pendant près de trois ans. Elle lui a donné environ 200 000 \$ pour qu'il ne rapporte pas la relation à la police.

L'élève a finalement rapporté la relation à la police et M^{me} Earl a été accusée d'agression sexuelle et d'exploitation sexuelle. À la demande de la Couronne, ces accusations ont été suspendues.

M^{me} Earl a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1979. Elle était présente à l'audience du 2 juin 2017 et y était représentée par un avocat.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^{me} Earl coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

De plus, le sous-comité a ordonné qu'elle se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a vivement dénoncé la conduite infâme de M^{me} Earl.

Membre : Noel Kendrick Germundson

N° de membre : 656071

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Noel Kendrick Germundson, membre de l'Ordre et enseignant à Tokyo au moment où se sont produits les événements en question. M. Germundson a eu des échanges inappropriés et personnels avec de jeunes élèves par l'entremise de Facebook et par courriel.

Le sous-comité a entendu cette affaire les 18 octobre 2016 et 19 avril 2017. M. Germundson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2014. Il a assisté en partie à l'audience à distance à l'aide

d'un lien vidéo. Il n'était pas représenté par un avocat.

Ces échanges inappropriés et personnels ont eu lieu à plusieurs reprises et impliquaient de jeunes élèves. Les échanges se sont poursuivis même après que M. Germundson eut été congédié pour avoir adopté une conduite similaire.

Le sous-comité a reconnu M. Germundson coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant un mois. Il lui a aussi enjoint de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande, et ce, avant de reprendre un poste en enseignement ou tout poste exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur les limites appropriées et sur les questions de transgression de ces limites.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les membres de la profession étant en situation de confiance et d'autorité, il ne convient pas qu'ils aient des communications personnelles avec des élèves à propos de leur vie privée ou d'autres sujets qui ne font pas l'objet de discussions adéquates dans l'enceinte d'une école ou en milieu scolaire.»

Membre : Angela Anita Grogan

N° de membre : 291737

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat d'enseignement d'Angela Anita Grogan pour avoir faussement signalé à l'administration de son école qu'un de ses collègues avait infligé de mauvais traitements d'ordre physique à une élève et l'avait touchée de façon inappropriée.

M^{me} Grogan était au service du Toronto District School Board. Elle a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1984. L'audience s'est déroulée les 1^{er}, 12, 13 et 15 novembre ainsi que le 2 décembre 2013; les 13 janvier, 1^{er} et 2 avril ainsi que le 17 octobre 2014; et le 23 octobre 2015.

M^{me} Grogan était présente à chaque jour de l'audience et y était représentée par un avocat.

AUDIENCES

L'Ordre a appelé 11 témoins, y compris des administrateurs, des enseignants et aides-enseignants de l'école ainsi qu'un représentant du conseil scolaire. Le sous-comité a conclu que, durant l'année scolaire 2008-2009, M^{me} Grogan a faussement déclaré à l'administration de son école que, lors d'incidents distincts, un collègue avait :

- pilé sur les orteils d'une élève et lui avait interdit de se lever de sa chaise en classe;
- caressé les cheveux de l'élève et lui avait touché l'épaule.

M^{me} Grogan était en congé de maladie jusqu'à sa retraite, prévue pour juin 2016.

Le sous-comité l'a reconnue coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

De plus, le sous-comité a conclu que M^{me} Grogan avait traité son collègue de menteur de façon tout à fait inopportune devant des membres du personnel de l'école et des élèves. Toutefois, puisqu'il s'agissait d'un incident isolé, le sous-comité ne l'a pas reconnue coupable de faute professionnelle.

M^{me} Grogan a déposé un avis d'appel auprès de la Cour divisionnaire de l'Ontario le 28 mai 2015, mais il a été rejeté.

Bien que le sous-comité juge important d'encourager les enseignants à signaler tous les incidents de mauvais traitements lorsqu'ils ont des motifs raisonnables de croire qu'un élève a besoin de protection, il n'a été saisi d'aucune preuve montrant que M^{me} Grogan avait des motifs raisonnables de soupçonner qu'il y avait eu de mauvais traitements.

Le sous-comité a souligné que les membres de la profession n'ont aucune raison de s'inquiéter de voir leur certificat révoqué s'ils respectent leur devoir de signalement, pourvu qu'ils aient des motifs raisonnables de croire qu'un élève a besoin de protection.

Le sous-comité a ordonné la révocation dans la présente affaire afin de sanctionner la conduite répréhensible de M^{me} Grogan.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M^{me} Grogan avait porté de

fausses accusations de mauvais traitements d'ordre physique et sexuel contre [son collègue], et ces accusations l'ont stigmatisé et ont menacé sa carrière.»

Les membres du sous-comité ont aussi affirmé que «les faux rapports peuvent causer un préjudice extrêmement grave» et «qu'il ne s'agit pas là de ce que le devoir de signalement cherche à encourager».

Membre : Raymond Hubbard

N° de membre : 192905

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Raymond Hubbard, ancien enseignant du Durham District School Board. M. Hubbard a été reconnu coupable de leurre d'enfant ayant conduit à une incitation à des attouchements sexuels sur une personne qu'il croyait avoir 14 ans.

M. Hubbard a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1994. Il n'a pas assisté à l'audience du 24 avril 2017 et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que M. Hubbard avait commencé à discuter, par l'entremise de Facebook et de l'application Kik, avec une personne qu'il croyait être une fille de 14 ans, mais qui était en réalité un agent d'infiltration. Ils se sont échangé plus de 1 700 messages. M. Hubbard a notamment demandé à la jeune fille de lui faire des «câlins» afin d'établir un «lien émotionnel» et de lui envoyer des photos «jolies» ou «sexy». Il a également abordé la possibilité de se livrer à des actes sexuels comme la masturbation, les rapports sexuels et l'éventualité de «se rencontrer».

Il a été condamné à 12 mois d'emprisonnement, peine qui a été réduite en raison du temps passé en détention avant le procès.

Le sous-comité l'a reconnu coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Étant donné la gravité des actes de M. Hubbard et sa condamnation criminelle, le comité juge que, pour

protéger le public, et en particulier les enfants, et pour maintenir l'intégrité de la profession, il est impératif de révoquer le certificat de M. Hubbard.»

Membre : James Joseph Lekavy

N° de membre : 148679

Décision : Réprimande et révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de James Joseph Lekavy, ancien enseignant du Kent County Board of Education (aujourd'hui le Lambton Kent District School Board), qui a été reconnu coupable de crimes liés à de mauvais traitements d'ordre sexuel.

M. Lekavy a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1969. Ni lui ni son avocat n'ont assisté à l'audience du 3 mai 2017.

Il a infligé à neuf élèves des mauvais traitements d'ordre sexuel à maintes reprises, et ce, au cours d'une période de près de 20 ans.

M. Lekavy a été condamné à deux ans d'emprisonnement.

Le sous-comité l'a reconnu coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription. Il lui a également ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision écrite, le sous-comité souligne qu'il souscrit aux propos du juge qui a imposé la peine : «Il est incompréhensible qu'un enseignant à qui l'on avait confié des jeunes garçons en pleine croissance les exploite à ce point, en tant que membre d'une noble profession à qui l'on accorde une influence aussi capitale sur la vie de jeunes hommes, dont vous avez tiré profit à vos propres fins; c'est répréhensible et tellement grave... [Les victimes] vous admiraient en tant qu'enseignant et mentor. Ils voulaient être dans votre classe. Pour eux, c'était un élément positif de leur vie, et vous avez complètement trahi leur confiance.»

Le sous-comité a ajouté : «Les mauvais traitements de M. Lekavy ont été dévastateurs pour les enfants qui étaient ses élèves; il s'est livré à cette conduite sans se soucier des conséquences pour ses victimes.»

Membre : Magelle Lepage

N° de membre : 205524

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat d'enseignement de Magelle Lepage, enseignante du Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien, pour avoir entretenu une relation personnelle inappropriée avec un élève.

Le sous-comité a été saisi de cette affaire le 13 avril 2017. M^{me} Lepage a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1995. Elle a assisté à l'audience et y était représentée par un avocat.

Les mauvais traitements d'ordre psychologique ou affectif, mais non d'ordre sexuel, que M^{me} Lepage a infligés à l'élève ont duré plusieurs mois. Ses nombreuses communications inappropriées, y compris par voie électronique, ont fait ressortir un comportement inquiétant.

Ce comportement a persisté, et ce, malgré les avertissements de la direction d'école lui demandant de cesser toute communication inappropriée avec l'élève.

Le sous-comité a reconnu M^{me} Lepage coupable de faute professionnelle et a

ordonné que son certificat d'enseignement soit suspendu pendant quatre mois. Il lui a aussi ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 120 jours suivant son ordonnance, M^{me} Lepage doit suivre à ses frais et réussir un cours sur le maintien des limites appropriées.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Le] cours sur la transgression des limites contribuera au processus de réadaptation de M^{me} Lepage. Il lui rappellera ses obligations en tant que membre de la profession enseignante.»

Membre : Anne Lynn Maranda, EAO

N° de membre : 502387

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Anne Lynn Maranda, enseignante du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, pour avoir pris part à des pratiques irrégulières associées à l'élaboration de plans d'enseignement individualisé (PEI).

M^{me} Maranda a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2006. Elle a assisté

à l'audience du 8 mars 2017 et y était représentée par un avocat.

Le sous-comité l'a reconnue coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans les 120 jours suivant la date de la décision, M^{me} Maranda doit également suivre à ses frais et réussir un cours sur la déontologie professionnelle.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit qu'il reconnaît que M^{me} Maranda se conformait aux directives de ses superviseurs, qu'elle a tenté de rencontrer ses superviseurs afin de discuter de la pratique irrégulière qu'elle avait observée par rapport aux PEI (rencontre qui n'a jamais eu lieu) et qu'elle éprouvait des remords.

Membre : Phillip Ian Nolan

N° de membre : 262789

Décision : Réprimande et révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Phillip Ian Nolan, ancien enseignant de l'Ottawa-Carleton District School Board, pour avoir infligé à deux élèves des mauvais traitements d'ordre sexuel à maintes reprises.

Dans un tribunal criminel, M. Nolan a plaidé coupable à deux chefs de contacts sexuels. Il a été condamné à une peine de deux ans de prison, suivie de trois ans de probation.

La juge de première instance a fait la déclaration suivante : «M. Nolan était enseignant; on lui avait confié la responsabilité d'éduquer, de guider et d'inspirer des enfants. En tant que parents et en tant que communauté, nous croyons que nos enfants sont en sécurité à l'école. Nous avons et devons avoir confiance dans le système. Ce n'est pas un endroit où le pire cauchemar d'un parent devrait devenir réalité. Toutefois, c'est ce qui s'est produit dans ce cas-ci. M. Nolan a trahi cette confiance.»

M. Nolan a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1994. Il n'a pas assisté à l'audience du 30 mars 2017 et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a reconnu M. Nolan coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription. Il lui a

TROUVER UNE QA ENRICHISSEZ VOS CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES!

L'apprentissage professionnel continu fait partie intégrante de l'enseignement. Notre outil **Trouver une QA** est conçu pour vous aider à repérer le cours qui répond à vos besoins. Faites des recherches par titre, par fournisseur ou par ville. Choisissez une QA dans une liste de plus de 370 cours pour approfondir vos connaissances dans une matière ou pour améliorer vos compétences pédagogiques.



**TROUVER UNE QA EST ACCESSIBLE
SUR NOTRE SITE, WWW.OEEC.CA,
OU AVEC NOTRE APPLI (MAINTENANT
ADAPTÉE AUX TABLETTES).**

 Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario
Fixer la norme pour un enseignement de qualité

AUDIENCES

aussi imposé une réprimande écrite.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Par sa conduite répréhensible, M. Nolan a perdu le privilège d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription en Ontario.»

Membre : Robert Brooklyn Roe, EAO
N° de membre : 526372

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Robert Brooklyn Roe, enseignant du Toronto District School Board, pour avoir fait des remarques inappropriées aux élèves et transgressé les limites professionnelles.

M. Roe a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2008. Il a assisté à l'audience publique du 2 juin 2017, en présence de son avocat.

Le sous-comité a entendu que M. Roe a fait des remarques et commis des gestes qui ont dépassé les limites professionnelles et mis les élèves mal à l'aise.

Il a reconnu M. Roe coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, dans les 90 jours suivant la date de son ordonnance, M. Roe doit suivre à ses frais et réussir un cours préalablement approuvé par le registraire sur les limites à respecter avec les élèves.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Le cours] lui rappellera ses obligations en tant qu'enseignant et l'aidera à prendre de meilleures décisions à l'avenir.»

Membre : Zubair Ahmed Shaikh
N° de membre : 429630

Décision : Suspension, réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Zubair Ahmed Shaikh, membre de l'Ordre, pour avoir adressé des remarques inappropriées à caractère sexuel à une élève alors qu'ils étaient seuls dans son bureau.

Son comportement a eu des conséquences néfastes sur les études secondaires de l'élève.

M. Shaikh a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1999. Il a assisté à l'audience

qui s'est déroulée les 28 et 29 janvier 2016, les 11 et 12 février 2016, le 29 mars 2016 et le 1^{er} mai 2017. Il y était représenté par un avocat.

Le sous-comité l'a reconnu coupable de faute professionnelle.

Il a ordonné que le certificat d'enseignement de M. Shaikh soit suspendu pendant six mois et que ce dernier se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, dans les 90 jours suivant la date de son ordonnance, M. Shaikh doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les limites professionnelles à respecter.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Il est tout à fait inacceptable pour les membres de la profession de formuler des remarques déplacées, désobligeantes et peu professionnelles aux élèves.»

Membre : Kenneth Gavin Bernard Williamson

N° de membre : 150105

Décision : Révocation, amende et frais
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Kenneth Gavin Bernard Williamson, membre de l'Ordre, pour avoir commis des violences sexuelles sur un enfant à plusieurs reprises.

M. Williamson a exploité sexuellement un garçon à maintes reprises sur une longue période. Il est entré en contact avec lui par l'entremise d'un programme d'aide aux adolescents vulnérables.

M. Williamson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1980. Il n'a pas assisté à l'audience du 5 décembre 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

M. Williamson a été reconnu coupable de sodomie, d'attentat à la pudeur et de grossière indécence. Il a été condamné à quatre ans de prison. Les accusations criminelles ont été suspendues en raison d'un délai déraisonnable dans les tribunaux. La Cour d'appel n'a pas invalidé les constatations factuelles du juge de première instance, ni le fait qu'un jury avait reconnu M. Williamson coupable. La Cour suprême du Canada n'a étudié que la question du délai déraisonnable, et non les constatations factuelles du juge de première instance.

Le sous-comité a reconnu M. Williamson

coupable de faute professionnelle et a ordonné la révocation de son certificat de qualification et d'inscription.

Il a également imposé une amende de 5 000 \$ et des frais d'un montant de 10 839 \$.

Le sous-comité a imposé l'amende pour plusieurs raisons. Il a déterminé que la conduite de M. Williamson représentait l'une des pires violations qu'une personne dans une situation de confiance puisse commettre contre un enfant. M. Williamson n'a montré aucun remords pour sa conduite lors de son procès criminel, n'a pas reconnu les torts considérables que ses mauvais traitements avaient causés à la victime et n'a pas participé à l'instance de l'Ordre.

Le sous-comité a estimé qu'il était justifié d'imposer des frais à M. Williamson à cause du motif qu'il avait invoqué pour son refus de participer à l'instance, c'est-à-dire le fait qu'il était à l'aise financièrement et qu'il n'avait pas l'intention d'enseigner à nouveau, de sorte qu'il n'avait pas besoin de prendre part aux procédures de l'Ordre.

En omettant de communiquer ou d'échanger avec l'Ordre, M. Williamson a forcé l'organisme à assumer les coûts d'une audience contestée, ce qui a imposé un important fardeau émotionnel au témoin dans cette affaire.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Williamson a infligé des mauvais traitements à un enfant vulnérable qui le considérait comme une figure paternelle. M. Williamson s'en est pris à un enfant pour son propre plaisir sexuel; pour cette raison, il ne doit plus jamais avoir le privilège de détenir un certificat lui permettant d'enseigner en Ontario.»

Le sous-comité a ajouté que les mauvais traitements d'ordre sexuel prolongés avaient été lourds de conséquences pour la santé mentale et la qualité de vie de la victime. Ces mauvais traitements lui ont causé des dommages psychologiques et une douleur permanente. ■

Consultez le texte intégral des décisions à oct-oeeo.ca/décisions.



NOM : *Jullly Black*

- Née à Toronto en 1977 de parents nés en Jamaïque; la plus jeune de neuf enfants
- Est allée à la Topcliff PS, l'Elia Middle School, le C.W. Jefferys CI et l'Oakwood CI, tous à Toronto
- Chante sur *What It Takes* de Choclair – prix du meilleur enregistrement rap aux Junos en 1997
- Diplôme en maintien de l'ordre du Seneca College, à Toronto, en 1998
- Signe avec Warner/Chappell Music en 1998
- Gagne le prix du meilleur vidéoclip Soul/R&B aux Muchmusic Video Awards de 2000
- *Sweat of Your Brow* – prix du meilleur enregistrement Dance/ Electronic des Canadian Urban Music Awards en 2005
- A écrit des chansons pour Destiny's Child, Nas, Sean Paul, Missy Elliott et d'autres
- Est parue dans la production théâtrale *'da Kink in my Hair* à Toronto en 2005
- A été correspondante pour *etalk* de 2005 à 2011 et mentor pour *Canadian Idol* en 2008
- *Seven Day Fool* est devenu son premier succès au palmarès des dix meilleurs titres au Canada en 2007; *Revival* – prix du meilleur enregistrement R&B/Soul de l'année aux Junos en 2008
- Appuie les programmes de musique scolaires; a participé au programme Musiccounts
- Défend les communautés LGBTQ; a contribué aux événements We Day; a cofondé un sommet pour les femmes, *Empowered In My Skin*, en 2016
- Nommée l'un des 25 grands chanteurs canadiens de tous les temps par CBC Music en 2013

SOMMET MUSICAL

La reine du R&B au Canada nous raconte comment les conseils d'un enseignant l'ont aidée à lancer sa carrière.

DE LAURA BICKLE

Décrivez-vous à l'élémentaire.

Enthousiaste, joviale, meneuse.

Au secondaire?

Sûre de moi, motivée, meneuse de claques (sans pompons).

Votre matière préférée?

Le droit. Je vivais dans un quartier soi-disant dangereux, où les gens ne connaissaient pas leurs droits. Le *Code criminel* était un roman pour moi.

Votre cours préféré?

J'ai suivi un cours d'études africaines à Oakwood. C'était une époque où on n'apprenait pas grand-chose sur l'histoire des Noirs. Ce fut révélateur. J'ai compris que je devais ma place à d'autres.

Les matières difficiles?

Français et maths. Je rêve encore que j'échoue à cause du français.

Œuvres préférées?

Le Fantôme de l'Opéra, *Miss Saigon*, *Sa*

Majesté des mouches et *Je sais pourquoi chante l'oiseau en cage*.

Qu'êtes-vous en train de lire?

Can You Stand to be Blessed? de T. D. Jakes.

Vos héros culturels?

Oprah. Je l'ai rencontrée, mais j'aimerais discuter avec elle. Et Michael Jackson. Il incarnait la musique.

Vos activités préférées durant la récré?

Former un groupe de R&B et me produire.

Élève, de quelle carrière rêviez-vous?

Je voulais être agente de la GRC, mais j'ai décidé d'être vedette rock!

Qu'auriez-vous souhaité apprendre à l'école?

La littératie financière et des connaissances pratiques, comme l'épargne, les investissements et les cotes de crédit.

Leçon apprise au jardin d'enfants?

Dormir, c'est nécessaire.

Meilleur souvenir à l'école?

C'était un récital de musique à l'école intermédiaire. Ma sœur venait de décéder et ses deux enfants vivaient avec nous. Chantelle, ma nièce de 1 an insistait pour rester avec moi. Elle est donc montée sur scène avec moi et j'ai chanté *Vision of Love* de Mariah Carey en la tenant sur une hanche.

Si vous pouviez choisir une époque pour fréquenter l'école?

Les années 1990 étaient formidables. Aujourd'hui, la pression sur les jeunes est hors du commun.

Meilleur conseil reçu à l'école?

En 12^e année, quand je suis arrivée à Oakwood, M. Greaves, mon enseignant de musique, m'a dit que même si j'avais du talent, je devais étudier la musique et chanter autre chose que du R&B. Ce conseil a changé ma vie. Ma diction et tous mes résultats scolaires se sont améliorés. ■



40 COURS DISPONIBLES EN LIGNE!

Qualifications additionnelles

Nous vous proposons la liberté de concilier travail-études et développement professionnel

Le Centre de perfectionnement académique de la Faculté de l'éducation de l'Université Laurentienne vous permet d'allier vos études avec vos obligations personnelles et professionnelles.

Un large éventail de formation vous est proposé :

Qualification de base additionnelle (QBA)	CYCLE PRIMAIRE Préalable : EAO	CYCLE MOYEN Préalable : EAO
Qualification de base additionnelle (QBA)	CYCLE INTERMÉDIAIRE Options : Affaires et commerce, Français, Mathématiques, Géographie, Histoire, Sciences générales Préalable : EAO et 12 crédits	CYCLE SUPÉRIEUR Options : Affaires et commerce, Français, Mathématiques, Géographie, Histoire, Physique, Santé et éducation physique Préalable : EAO et 18 crédits
Qualification additionnelle (QA) en une seule partie	Mathématiques 7 ^e et 8 ^e années Préalable : EAO	
Qualifications additionnelles en trois parties (QA)	<ul style="list-style-type: none"> • Français langue seconde (FLS), partie 1 • Éducation de l'enfance en difficulté (EED), parties 1, 2 et 3 • Intégration de la technologie de l'information et de la communication – TIC (anciennement informatique), partie 1, 2 et 3 • Orientation et formation au cheminement de carrière, parties 1, 2 et 3 • Éducation coopérative, partie 1, 2 et 3 • Lecture, parties 1, 2 et 3 • Éducation religieuse en milieu scolaire catholique, partie 1 • Jardin d'enfance, parties 1, 2 et 3 – préalable : cycle primaire Préalable : EAO	
ÉTÉ 2018 – 2 semaines	Qualification de directrice ou de directeur d'école (PQD), parties 1 et 2	

Saison/Session	Date : Début et fin	Date limite : Inscription
Hiver - 2018	22 janvier au 6 avril	12 janvier
Printemps - 2018	9 avril au 28 juin	31 mars
Été - 2018	3 juillet au 24 août	22 juin
PQD - 2018	9 juillet au 20 juillet (sur place et 3 jours en ligne)	22 juin
Automne – 2018	24 septembre au 7 décembre	14 septembre



Communiquez avec nous dès aujourd'hui à qa-cours@laurentienne.ca
et inscrivez-vous. Tous les détails à : laurentienne.ca/qualifications-additionnelles

Enseignantes et enseignants agréés



La vie est une question d'équilibre.

Laissez-nous vous aider à trouver le vôtre.

Lorsque vous vivez des changements ou des situations imprévues, le fait d'être bien protégé vous permet de conserver l'équilibre dont vous avez besoin pour vous concentrer sur l'essentiel.

Vous pourriez économiser jusqu'à 40 %* sur votre assurance auto et habitation.



COUREZ LA CHANCE DE
GAGNER

\$\$\$

1 800 387-1963 | enseignantsonario.venngo.com

Gagnez 5 000 \$ pour une vie mieux équilibrée! Obtenez une SoumissionRapide et courez la chance de gagner. Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner l'un des cinq grands prix de 5 000 \$ PLUS 64 prix de 500 \$! Déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit!



Co-operators[®] est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective ltée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les rabais, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca, ou écrivez à Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga ON L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2017. *Une fois tous les rabais calculés, les membres d'un groupe peuvent économiser jusqu'à 40 % sur l'assurance. Ce pourcentage a été déterminé d'après les taux de base de COSECO pour les clients résidant en Ontario et au Québec. Le total des rabais possibles, les garanties et les critères d'admissibilité varient d'une province à l'autre. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir davantage, rendez-vous sur le site cooperatorsassurancegroupe.ca. HB6583 (01/17)

Le programme d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de contact et de notre site Web.